

# L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br. 2 fr. 75.

N° 9. VOL. I. — SAMEDI 29 AVRIL 1843.

Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
pour l'étranger — 10 — 2 — 4

## SOMMAIRE.

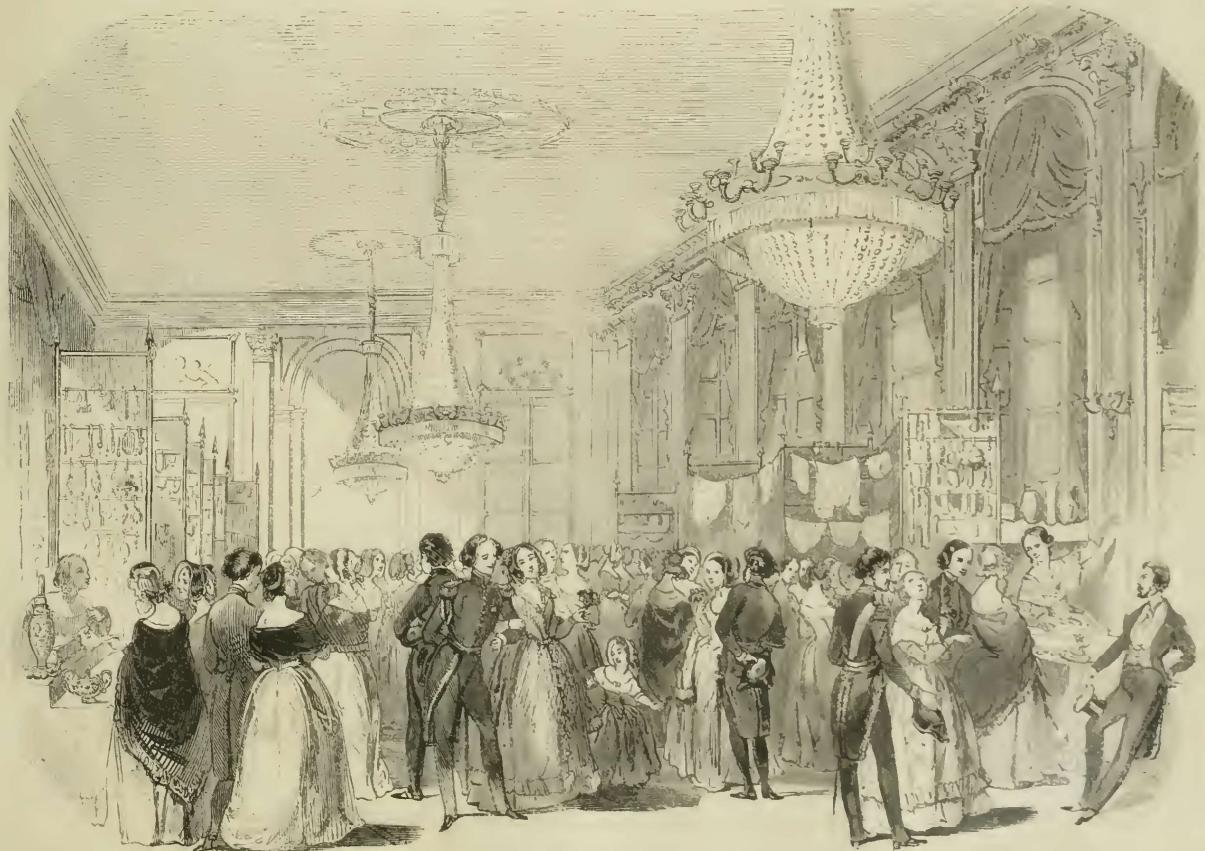
*Courrier de Paris.* L'ue de la salle de vente au Palais-Royal; portrait de Monroe. — Cours scientifique, Sorbonne : zoologie. — Une visite à la Chambre des Députés. Portraits de M. Sauzel et de M. Shaw Lefèvre, speaker de la Chambre des Communes; plan et vue intérieure de la Chambre des Députés. — Femmes françaises auteurs dramatiques. — Théâtre, Lurcée, tragédie en cinq actes, de M. Ponsard; Judith, tragédie en trois actes; Hermance, comédie de madame Ancelot; une scène de Judith; une scène d'Hermance; le Puits d'Amour, opéra comique en trois actes. une scène du Puits d'Amour. — La Vengeance des Trépassés, nouvelle partie. Délire de Lémor. — Industrie. Le sucre de canne et le sucre de betterave. — Statistique. Le Mont-de-Piété de Paris. — Bulletin bibliographique, avec huit gravures. — Modes. Quatre gravures. — Courses au Champ-de-Mars — Madame Viardot à Vienne. — Relais.

## Courrier de Paris.

MONROE. — MADAME DAMOREAU. — LES BOUTIQUES ET LES COMTESSES. — M. LE PRINCE DE LA MOSKOWA. — LE LILAS ET LA PIERRE DE TAILLE. — LA POLITIQUE ET LES CASSE-ROLES. — M. ALEXANDRE DUMAS. — LES DEMOISELLES DE SAINT-CYR. — LES POÈTES AU DÉSESPOIR. — UN MOT DE BOILEAU. — LE CHAMP-DE-MARS À LOUR.

La semaine a commencé tristement, avec la nouvelle de la mort de Monroe. Comment ne pas s'occuper d'abord de ce trépas subit qui nous enlève un de nos plus adorables et de nos plus spirituels comédiens? L'autre jour, un millionnaire

expirait dans son luxe et dans sa magnifiqueoisiveté. Qui s'en est inquiété? Quels regrets cette mort splendide a-t-elle excitées dans la ville? On a dit: Il vivait, il est mort, et un instant après, excepté ses héritiers, personne n'y songeait plus. Monroe meurt, il meurt pauvre, et voilà que partout on s'en afflige. Ainsi la foule a d'admirables moments de discernement et de justice: elle est ingrate parfois, et les philosophes n'ont pas manqué de l'en accuser. Mais entre deux tombes, il est rare qu'elle se trompe et ne se contente pas de donner un regard de curiosité au mort fastueux, pour aider accompagnier de ses adieux le mort utile. C'est ainsi que Monroe a recueilli la part des souvenirs et des regrets, dans cette rencontre funèbre. Avec le riche s'est étendu le bruit de ses fêtes retentissantes; sur la tombe de Monroe, survit la mémoire de ses services, de son talent et de l'honneur plaisir qu'il a donné. Et qui pourrait nier que la vie d'un comé-



Vente publique au profit de la Guadeloupe, dans la Salle de la Reine au Palais-Royal.

dien comme Monrose ne soit aussi regrettable qu'elle a été agréable et utile aux autres ? N'est-ce donc rien d'avoir attiré la foule, pendant plus de trente ans, aux jeux poétiques de la fauterie et de l'esprit, pour les offrir animés et vivants, par une sorte de merveilleuse incarnation, tous les types sortis du cerveau de nos meilleurs auteurs comiques ? L'acteur qui s'associe avec ce bonheur, cette vérité et cette puissance aux créations de l'esprit et du génie, n'honorait-il pas, à son tour, son pays et son époque ? N'a-t-il point sa place marquée à la droite des hommes illustres dont il a été le traducteur habile et le véridique interprète ?

La comédie avait tout préparé pour que Monrose ne pût lui échapper. Fils de comédien, né en pleine comédie, il fut pour ainsi dire ondoyé dans la coulisse. Vers 1785, à Besançon, naquit Monrose. Autour de son berceau, tout jouait la comédie : père, mère, tantes, frères et sœurs. On peut dire que Monrose suça, au biberon, des fragments de Molére, de Regnard, de Marivaux et de Beaumarchais. Enfant, il avait déjà des airs éveillés de Frontin, de Figaro, de Labranche et de Mascarille. Devenu jeune homme, il ne dégénéra point de ses pères ; Monrose fit ses premières armes en province, comme Molére peut-être, entre quatre chandelles, sur quelques planches mal closes. Puis, il vint à Paris ; ce fut un grand jour pour notre artiste que le jour où il monta, Figaro imberbe, sur le théâtre des jeunes élèves, armé de la guitare et coiffé de la résille. On l'applaudit ; car il était difficile à cet œil intelligent, à cette vive et mobile physionomie, à toute cette verve et à tout cet esprit, de ne pas réussir

la dernière mobilité d'un masque enjoué et provoquant, la charmante légèreté du jarret et de l'allure, la promptitude du trait et de la répartie aiguiseé au fil de la parole, et tous ces jets éblouissants, toutes ces fantaisies audacieuses qui caractérisent le Frontin, le Mascarille et le Figaro ; art charmant, qui faisait de Monrose le comédien le plus piquant, le plus délié, le plus hardi, le plus entraînant, et aujourd'hui le plus regrettable.

Maintenant, cette gaieté est éteinte et ensevelie. Mais le public sait-il assez tout ce que coûte à l'acteur le rire qui excite et le plaisir qu'il donne ? A la fin de sa vie, Monrose était tombé dans une sombre mélancolie ; il est mort inquiet et profondément triste. O public ! amuse-toi et ris à gorge déployée ! — Le cortège funèbre était nombreux : les lettres et le théâtre s'y montraient en deuil. M. Samson a prononcé sur la tombe des paroles touchantes ; et qui pouvait mieux parler de Monrose que l'homme dont le talent survivant adoucit sa perte ? A ce titre M. Régnier, de la Comédie-Française, aurait pu louer Monrose à côté de M. Samson. — Ainsi, tout est dit, en ce monde, pour ce charmant comédien, qui fut en même temps un homme de talent et un honnête homme.

Mas quelle voix délicate et souple chante méthodiquement du côté de l'Opéra ? Cette voix a une douceur et un charme auxquels nous ne sommes plus accoutumés ; elle arrive et chatouille notre oreille meurtrie par les efforts violents et les œuvres assourdissantes. Qu'est-ce donc ? un gosier de fauvette ou madame Damoreau ? C'est madame Damoreau ! Vraiment, nos seigneurs et maîtres les théâtres lyriques sont des singuliers sultans : ils avaient là, en leur pouvoir, cette voix exquise et suave, cette mélodie qui s'appelle madame Cinti-Damoreau, et les maladroits l'ont laissée partir et s'en voler de royaume en royaume, jusqu'au fond de la Russie, comme un écho charmant qui s'éteint en s'éloignant, et qu'on écoute encore. L'écho est revenu, la fée mélodieuse vient de reparaitre au milieu de son cortège de notes gracieuses et caressantes, mais de reparaitre un soir seulement, pour recueillir la moisson dorée et parfumée d'une représentation à bénéfice. N'aurez-vous pas, cette fois, le bon esprit de la garder et de la retenir ? et faudra-t-il qu'elle aille encore attendrir les rochers de quelque Norvège, adoucir et civiliser les ours du Volga ou du Don, ou faire marcher les murailles de Novgorod ?

On va le soir porter son bravio à la voix de madame Damoreau ; et le matin, on avait donné son offrande aux infirmes de la Guadeloupe : ainsi l'on passe de la charité au plaisir. Quel meilleur emploi de la vie ? Si le plaisir est ingénier à séduire, heureusement la charité ne l'est pas moins. Après les bons bienfaits et les concerts philanthropiques, que faire ? Il semblait qu'on fût à bout d'atrayantes inventions ; mais la charité a de l'imagination, Dieu merci ! Voyez-vous ce palais d'un roi transformé en bazar ? Des boutiques, des marchandises, des marchandes s'établissent et s'étalement sous ces lambis qui n'ont abrité jusqu'ici que des princes, des rois et des empereurs. Entrez, Messieurs ! entrez, Messames ! le vaste magasin est ouvert : chussez à votre goût, achetez à votre fantaisie : l'or que vous jetterez ici rebombent en consolations sur une terrible infertile ; il donnera du pain aux affamés et relèvera les maisons incendiées. Marie-Amélie a patronné de sa protection royale cette vente publique au profit de la Guadeloupe infirme, et aussitôt la salle du Palais-Royal, dite salle de la Reine, s'est ouverte à cette pensée bienfaisante. Contesses et duchesses, le faubourg Saint-Germain et la Chaussee-d'Antin, prennent place au comptoir. Venez-vous des tableaux et des bronzes ? madame de Chabot en tient un entrepot complet. Des bretelles ou des gants ? voyez madame de Montespiou. Madame de Coigny ne laisse rien à désirer pour la confection des châles et des mantelets ; et pour la bijouterie, mesdames d'Eléningen, de Fezensac, d'Hautpoul et de Castellane n'ont pas leurs pareilles. N'oubliez pas surtout mesdames de Trévise, de Praslin, de Ségur, de Montjoye, d'Andenarde, du Roure, de Lariboière, de Viatry, etc., etc. ; elles sont assorties à la dernière mode et dans le goût du jour.

*Nota bene.* On ne marchande pas, mais on est libre de donner 300 fr. d'un paquet de plumes et 1,000 fr. d'une boîte de pains à cacher. Rare et délicieux trafic, où le vendeur ne garde rien pour lui, et où l'acheteur débie les cordons de sa bourse avec plaisir ! D'une part, la grâce charmante et désintéressée des marchandes ; de l'autre, la prodigalité du chaland, et plus loin, un grand désastre qu'on soulage !

N'ayant pas de batailles à gagner comme leurs pères, les fils des héros de l'Empire cherchent un champ de combat dans les arts. Heureux ceux qui trouvent à y occuper noblement leurs loisirs ! Il y a quelques semaines, l'héritier d'un nom des plus redoutés et des plus vaillants a lancé, au second Théâtre-Français, une petite comédie en vers, faute de pouvoir jeter un escadron sur les Prussiens et les cosaques. Aujourd'hui c'est M. le prince de la Moscova qui dirige une armée harmonique dont il est le fondateur et le général. Les différents régimens, flûtes, violons, basses, bassons, tout ce qui constitue la grande armée musicale, ont fait l'autre jour leurs manœuvres dans la salle de Hertz. M. le prince de la Moscova commandait avec un sang-froid et un talent remarquables, et son armée a triomphé sur toute la ligne. Quelle plus charmante et plus aréable victoire, aujourd'hui que le temple de Janus est fermé !

Depuis ce moment, Monrose s'était donné corps et âme à l'étude de son art, au culte des maîtres de la scène, à la prospérité du théâtre, aux plaisirs du public, prêtant aux poètes anciens et nouveaux, le feu de son regard, l'accent vibrant de sa parole, la vivacité et l'ardeur de son talent incisif. Et partout, en tout temps, avec tout le monde, soit qu'il eût affaire à Molére ou à Regnard, à Dancourt, à Beaumarchais, à Boissy, à Destouches, à Marivaux, à Le Sage ; soit que Pocard, Alexandre Duval, ou M. Scribe, l'appelaient à leur aide, il leur prêtait à tous avec prodigalité, vieux ou jeunes, hommes de génie ou hommes d'esprit, les trésors de la verve comique dont il était doué : un orgue sonore, mordant et souple, un geste prompt, net, expressif, étincelant, un coup d'œil plein de hardiesse, d'intelligence et de feu, la singu-

lierre mobilité d'un masque enjoué et provoquant, la charmante légèreté du jarret et de l'allure, la promptitude du trait et de la répartie aiguiseé au fil de la parole, et tous ces jets éblouissants, toutes ces fantaisies audacieuses qui caractérisent le Frontin, le Mascarille et le Figaro ; art charmant, qui faisait de Monrose le comédien le plus piquant, le plus délié, le plus hardi, le plus entraînant, et aujourd'hui le plus regrettable.

Les grands préparatifs pour le bal de M. Sauzet continuent ; il est surtout question d'un souper monstrueux : le président de la Chambre des Députés irait sur les brisées de Luclus. M. Sauzet est pourvu, dit-on, d'un Vatel bien épais, par ses talents superflus, de sorte victorieusement de cette grande nuit culinaire. Un député du centre, ami particulier de M. Sauzet, vient d'être mis en communication avec ce grand homme, pour s'entendre sur le menu : M. Sauzet a bien d'autres soins en tête, et le repas parlementaire qu'il préside tous les jours en séance publique lui suffit et au-delà. L'an s'entretenait donc avec le grand Vatel. — Vous savez que nous avons toute la Chambre, lui dit-il, la gauche et la droite, le centre, le tiers-parti et les extrémités. Comment pouvez-vous traiter tous les partis ? — Monsieur, répondit fièrement Vatel, comme homme, j'ai une opinion ; mais comme cuisinier, je n'en ai pas.

A la première représentation de *Lucrèce* on a remarqué que M. Alexandre Dumas sortait à tous les entr'actes, et se promenait dans les corridors, tête nue et dans une agitation singulière. Un de nos critiques les plus spirituels va droit à lui, et lui prendant la main : « Eh bien, mon cher, que dites-vous de cela ? » M. Dumas, entr'ouvrant sa loge, et prenant vivement sa canne et son chapeau : « Mon cher M\*\*\*\*\*, je m'en vais, s'écrie-t-il ; je vais travailler ! » Est-ce une conversion, est-ce une inertie ? — La veille, M. Alexandre Dumas avait lu, au Théâtre-Français, un drame en cinq actes et en prose, intitulé : *Les Demoiselles de Saint-Cyr*. *Lucrèce* n'était pas née, et M. Dumas aura peut-être oublié de travailler ces demoiselles.

Le succès de M. Ponsard jette le trouble et le désespoir dans la nation des dramaturges et des poètes ; d'abord, les trois cents auteurs qui sont sortis du collège ou de l'Ecole de Droit, avec une tragédie de *Lucrèce* dans la poche, ne peuvent comprendre qu'en leur ait préféré M. Ponsard ; ils errent au passé-droit et à la trahison ; les poètes en exercice ne sont pas moins blessés des couronnes qui tombent de toutes parts sur le jeune front de M. Ponsard. Ils se plaignent amèrement de la critique qui les dépouille de leur gloire, au profit de cette mise nouvelle-venue, et prétendent que depuis vingt ans, depuis trente ans peut-être, la Mel pomene n'a rien produit de comparable à *Lucrèce*. « Et ma tragédie, dit celui-ci ; et mon drame, s'écrie celui-là ; pour qui et pour quoi les prenez-vous ? » Je déclare que j'ai regu, pour ma part, plus de vingt épîtres de reproches poignants et de réclamations attendris-santes ; un tragique, entre autres, m'écrivit : « Monsieur, vous affirmez qu'aucun succès, obtenu depuis trente ans, ne peut le disputer au succès de *Lucrèce*. Vous devriez savoir, monsieur, que ma tragédie de *Caracalla* aurait été représentée plus de deux cents fois, si le Théâtre-Français avait voulu la jouer une seule. J'ai l'honneur de vous saluer. »

Les Romains de M. Ponsard ont le grand mérite d'être Romains ; ils ne ressemblent pas à ces héros latins à la Scudéry, dont Boileau se moque si insénéusement. — *Mercurie* : Tions, regarde tous ces gens-là, les connais-tu ? — *Le Français* : Si je les connais ; eh ! ce sont la plupart des gens de mon quartier. Bonjour, madame, Lucrèce ! bonjour, monsieur Brutus ! comment vous portez-vous ?

Le Champ-de-Mars lui-même n'échappa pas à la spéculation. On annonce qu'une société s'est formée pour le prendre à bail, et le transformer en café-restaurant et dansant. Nous arriverons, peu à peu, à faire une salle de billard de la plaine Saint-Denis.



Monrose.

dès son premier mot. De là, Monrose passa au théâtre Montansier ; par Thalie ! c'était faire un pas de géant. Il y rencontra Brunet et Tiercelin ; Potier ne devait pas tarder à compléter le triumvirat. Monrose, tout Figaro qu'il était, eut peur de ces grands noms et de ces grandes renommées ; dans un accès de modestie, il alla chercher des rivaux moins en crédit ; et ainsi Monrose échappa au vaudeville. Molére s'en réjouit et l'adopta définitivement.

Monrose fit rire Bordeaux, égayé Nantes, amusa l'Italie, à la suite de mademoiselle Raucourt qui avait l'emploi de l'épouvanter ; quand la sombre Cléopâtre ou l'implacable Athalie donna le frisson à Naples et à Milan, Monrose arrivait, et le sourire et la gaieté avec lui. L'invasion de 1814 força Monrose de rentrer en France, comme s'il eût été un corps d'armée ou un capitaine. Les succès qu'il obtint sur le grand théâtre de Lyon émurent la Comédie-Française, qui l'appela enfin et lui dit : Sois mon Figaro !

Depuis ce moment, Monrose s'était donné corps et âme à l'étude de son art, au culte des maîtres de la scène, à la prospérité du théâtre, aux plaisirs du public, prêtant aux poètes anciens et nouveaux, le feu de son regard, l'accent vibrant de sa parole, la vivacité et l'ardeur de son talent incisif. Et partout, en tout temps, avec tout le monde, soit qu'il eût affaire à Molére ou à Regnard, à Dancourt, à Beaumarchais, à Boissy, à Destouches, à Marivaux, à Le Sage ; soit que Pocard, Alexandre Duval, ou M. Scribe, l'appelaient à leur aide, il leur prêtait à tous avec prodigalité, vieux ou jeunes, hommes de génie ou hommes d'esprit, les trésors de la verve comique dont il était doué : un orgue sonore, mordant et souple, un geste prompt, net, expressif, étincelant, un coup d'œil plein de hardiesse, d'intelligence et de feu, la singu-

## COURS SCIENTIFIQUES.

## SORBOURNE.

## ZOOLOGIE. — M. DUCROTAY DE BLAINVILLE.

M. de Blainville vient de reprendre à la Sorbonne le cours de zoologie. Pour le célèbre professeur, la zoologie n'est pas seulement une des sciences naturelles ; elle se lie au contraire aux plus hautes questions de morale et de philosophie, et tout bon système zoologique doit être catholique. Comment un pyrrhonien, par exemple, pourrait-il admettre l'existence d'une longue série d'êtres qui lui tiennent entre eux par des caractères définis, lorsqu'il doute de l'être lui-même ? De même l'électrique ne peut être que mauvais zoologiste ; son système lui permettant de glaner partout, il est évident qu'il choisira ce qui lui convient, et négligera ce qui ne rentre pas dans son système. Nous avons entendu M. de Blainville définir la zoologie par cette phrase, un peu bardie peut-être : *La zoologie est la pensée de Dieu traduite en animaux*. Une intelligence suprême a présidé à la création, et l'ordre ne peut être que l'œuvre d'une intelligence. Cette idée est grande et belle, et M. de Blainville l'expose avec tout le feu de l'éloquence et de la persuasion ; mais de ce que l'ordre résulte de l'intelligence, s'ensuit-il nécessairement que l'ordre établi soit précisément celui que M. le professeur de Blainville croit voir dans le grand livre de la nature, qui renferme encore pour nous tant de secrets et de mystères ? L'homme, dont les yeux sont si courtes, les connaissances si imparfaites, peut-il espérer jamais embrasser l'ensemble et comprendre le plan du monde organisé ? M. de Blainville est resté le seul défenseur actuel de l'idée d'une *échelle animal*, d'une *série continue* telle que l'avait rêvée Bonnet. Champion déterminé, il soutient encore envers et contre tous que les animaux se suivent comme dans une chaîne un chaînon suit l'autre, chaîne décroissant dont le premier anneau serait l'*homme* et le dernier l'*éponge*, qui termine la série en liant le règne animal au règne végétal. Le cours de cette année doit avoir pour objet la démonstration de cette doctrine poursuivie dans toute la série. Le règne animal doit, pour ainsi dire, passer en entier devant les yeux du public attentif de la Sorbonne, qui pourra juger pour lui-même de la vérité des doctrines du maître.

Afin de faire mieux comprendre à ses auditeurs ces notions si élevées, M. de Blainville affectionne la figure suivante :

	Homme.
	Singe.
	Chat.
	Oiseau.
	Pterodactyle.
	Lézard.
	Grenouille.
	Serpent.
	Poisson.
	Insecte.
	Crabe.
	Huître.
	Oursin.
	Corail.
	Infusoires.
	Eponge.

Le point le plus élevé de cette échelle est occupé par l'homme, le dernier par l'éponge, et l'espace qui les sépare est réservé pour la foule immense des animaux ; chacun correspond à une ligne d'autant plus longue que son organisation est plus parfaite. Les espèces fossiles jouent un rôle très-important dans ce système ; bien des échelons resteraient vides si, pour les remplir, M. de Blainville n'exhumait quelques vieux débris des temps anté-historiques. C'est ainsi que pour avoir un chaînon qui unisse les reptiles aux oiseaux, la nature semble avoir créé à dessus le pterodactyle animal antédiluvien, espèce de lézard volant.

L'espace nous manque pour réfuter cette doctrine spécieuse au premier coup d'œil, idéal plein de grandeur, mais que l'observation dément chaque jour. Il existe certainement une décroissance, une sorte de dégénération successive depuis le roi de la création jusqu'aux derniers des animaux ; mais cette série n'est pas continue, des hiatus se trouvent à chaque pas, et, comme le grand Linne l'a dit, les affinités qui unissent les animaux entre eux ne pourraient peut-être s'exprimer jusqu'à un certain point qu'en donnant au tableau du règne animal la forme d'une carte de géographie où chaque province a des rapports intimes et plus ou moins étendus avec plusieurs provinces voisines.

Quoi qu'il en soit, c'est avec les arguments les plus brillants et les plus spécieux que M. de Blainville défend sa thèse ; il soutient son système, un peu au moins peut-être, avec une ardeur toute juvénile, et la *série animale* n'eut jamais de plus eloquent défenseur.

M. de Blainville admet complètement, et comme base fondamentale de son système, la théorie des causes finales. Il est parfaitement convaincu que si l'on aborde la science sans prévention et de bonne foi, il est impossible de ne pas reconnaître partout une relation évidente de cause à effet ; rien n'a été créé sans but, et le but de toute création est toujours visible aux yeux du philosophe. Bernardin de Saint-Pierre s'était déclaré le défenseur ingénieux de cette doctrine. Si l'on était permis cependant d'exposer notre manière de voir après celle du savant observateur et de l'éloquent écrivain, peut-être trouverions-nous un peu bardie cette manie de tout expliquer, cette tendance de notre esprit qui nous porte à soulever sans cesse, d'une main audacieuse, les replis les plus cachés du voile de la nature. Ainsi, M. de Blainville croit expliquer parfaitement pourquoi il y a de grands chats et de petits chats, pourquoi le genre *Felis* de Linne renferme des espèces d'assez grande taille que le lion et le tigre, et d'assez petite que notre chat domestique ; c'est parce qu'il existe des animaux herbivores et rongeurs de toutes les grandeurs, depuis le cerf jusqu'à l'herbe, depuis le lapin jusqu'au rat. Bien de plus simple, les grands chats dévorent les cerfs, les petits prennent les souris. Il me semble qu'on oublie en ce moment que si le chat a été fait pour manger la souris, on pourrait dire avec autant de raison que la souris a été créée pour être mangée par le chat.

Ces idées sont étroites et mesquines, ce sont les faibles produits de notre intelligence bornée qui veut tout comprendre. Dirons-nous pour cela que tout n'est que mystère, que nous ne pouvons rien lire dans le livre de la nature ? Loin de là. Il est sans doute de grandes lois qu'il a été donné à l'homme de découvrir à force de patience et de génie ; mais il ne faut pas trop se hâter de conclure. Soyons timides dans nos recherches. L'homme seul met en œuvre de petits moyens pour arriver au but ; mais les lois qui dirigent le monde sont grandes comme la création elle-même.

Après avoir consacré la première leçon à poser les bases de son système, à exposer la *série animale* en ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, suivant ses propres expressions, M. de Blainville entre en matière et démontre, les pièces en main, la vérité de ces assertions qui semblent d'abord un peu hypothétiques ; c'est alors qu'il est véritablement grand professeur, et qu'il exprime les idées les plus ingénieuses avec une éloquence pleine d'originalité.

M. de Blainville s'attache à démontrer que la série animale étant une série décroissante, tous les organes doivent exprimer cette décroissance, toujours plus visible à mesure que l'on descend l'échelle des êtres. Ainsi, si nous prenons pour exemple la grande division des mammifères, les quadrupèdes

de Buffon, le premier d'entre eux sera le plus voisin de l'espèce humaine, et le dernier le plus rapproché des oiseaux, qui suivent immédiatement les mammifères. Ces différences successives se traduiront à l'extérieur par des dégénérations-correspondantes dans les organes. Les changements qui se manifestent dans l'organisation des animaux devront influer en premier lieu sur l'appareil digestif, puisqu'avant tout l'animal se nourrit. Cuvier, pour exprimer ces caractères différenciels, avait donné une très grande importance au système dentaire. Mais avant de mâcher ses aliments, l'animal doit les porter à sa bouche, et, quand c'est un être supérieur, c'est à l'aide de la main que ce mouvement s'execute. Aussi M. de Blainville a-t-il établi ces divisions sur les caractères tirés de la perfection plus ou moins grande de cet organe. D'après sa définition, la main la plus parfaite sera celle dans laquelle les doigts seront le plus indépendants les uns des autres dans leurs mouvements. Or ce caractère ne se montre nulle part dans la série animale d'une manière plus complète que dans l'espèce humaine. Et, si nous suivons la série des mammifères, nous trouvons que la main se dégrade toujours davantage : les doigts, encore très-libres chez les singes, qui de tous les animaux sont les plus voisins de l'homme, le deviennent bientôt moins dans les chats, chez lesquels l'ongle les recouvre en partie, et finissent par se souder entièrement chez le cheval, où l'on ne trouve plus qu'un seul doigt, rentrant pour ainsi dire dans l'ongle qui l'enveloppe pour constituer le sabot. Dans les écaillés, dont l'organisation est si loin de la nôtre, la main a perdu tous ses mouvements, une peau dure et coriace la recouvre et la transforme en lame.

Un second caractère de supériorité tiré de la main, et qui est encore porté au plus haut degré possible dans l'espèce humaine, est la différence extrême qui existe entre la main et le pied. Suivant la remarque ingénieuse de Bichat, dans la main, la partie la plus considérable de l'organe est destinée au mouvement ; dans le pied, c'est le contraire, la plus grande partie du membre est consacrée à l'immobilité, conformatio[n] que la station bipède rendait indispensable. Chez les animaux il n'en est plus ainsi, la main devient toujours plus semblable au pied, et dans certaines espèces, le cheval par exemple, cette similitude est portée un tel point qu'il faut quelques connaissances anatomiques pour distinguer au premier coup d'œil le squelette du membre antérieur de celui du membre postérieur.

Pour donner à nos lecteurs quelque idée de la manière dont M. de Blainville expose les faits, nous avons pris la main pour exemple ; mais tout autre organe aurait pu remplir également notre but. D'après les idées de l'illustre professeur, tous les organes des animaux ne sont en effet que des dépendances du système nerveux, et sont d'autant plus parfaits que ce système est plus développé lui-même. De la la délicatesse extrême, le mécanisme admirable de nos organes, instruments aveugles de l'intelligence. Mais de la aussi l'imperfection de ceux de ces êtres inférieurs qui sont pour ainsi dire aussi loin de l'homme sous le rapport physique que sous le rapport intellectuel et moral.

#### Une Visite à la Chambre des Députés.

Tout le monde, en France, s'occupe de la Chambre des Députés ; on en parle au moins une fois chaque jour en chaque commune de France. L'habitant de la province, lorsqu'il vient à Paris, ne manque pas plus de visiter le palais des représentants, qu'un vrai croyant de se prosterner dans le temple de la Miséricorde. Cependant, peut-être est-il de la Chambre comme de beaucoup de choses qu'on a sous les yeux, et qu'on se contente de voir sans jamais les regarder ; peut-être une vue d'ensemble manque-t-elle à ceux qui connaissent bien les détails, une vue des détails à ceux qui connaissent l'ensemble. Voulez-vous, lecteur, m'accepter pour cicerone, et me suivre au palais de ceux qui ont l'honneur d'être nos représentants, où, si vous l'avezimez, qui nous font l'honneur de nous représenter ?

Chemin laissant, et pour semer la route de réflexions conformes à l'objet de notre voyage, jetons un moment les yeux, si vous plait, sur les vicissitudes du gouvernement représentatif, dans notre pays, depuis son origine. Il n'a pas encore soixante ans d'existence, ce qui paraît, pour les gouvernements, figurer à peu près les mois de nourrice, et pourtant que de changements, que de retours, que de convulsions dans ce bocage ! Les peuples en révolution semblent, sous la main de Dieu, comme un balancier sous une main puissante. Sous cette impulsion, le pendule décrit d'abord un secteur énorme, et atteint, du premier bond, un point bien éloigné de son point de départ ; puis, par un retour subit, il revient sur lui-même avec fureur, et dépasse dans sa course rétrograde l'endroit d'où il avait pris son élan. Enfin, après quelques oscillations, il se lie et s'arrête sur un point intermédiaire, retrograde, si on ne pense qu'à celui qu'il avait d'abord atteint ; progressif, si on considère celui qu'il avait quitté. Ainsi nous avons vu le balancier populaire, une fois mis en branle par la Constituante, s'élançer jusqu'à la Convention, puis revenir jusqu'au despotisme armé de l'Empire, plus dur, peut-être, plus solide et plus prestigieux certainement que celui de l'ancienne monarchie ; enfin, après les oscillations de 1814 et de 1815, s'asseoir et se suspendre dans ce qu'on a nommé le régime constitutionnel.

Les assemblées diverses qui ont représenté la France à ces époques si profondément différentes, bien qu'elles ne fussent souvent séparées que par quelques jours, ont, chacune par un caractère particulier, fidèlement reflété la physionomie des idées et des événements contemporains. La Constituante, noble, digne, majestueuse jusque dans ses divisions, pleine du plus enthousiasme qui ait jamais animé des hommes, penetrée de la grandeur de sa mission et s'élevant jusqu'à elle ; terrain vierge de l'éloquence politique ou toutes

les variétés de cette eloquence poussent avec les inconvenients et les grandeurs de la végétation primitive ; œuvre où le docteur Guillotin, faisant son rapport sur la future machine dont on lui attribue faussement l'invention, pouvait dire avec une inexécution grotesque. « Avec ma machine, je vous coupe la tête en un clin d'œil, et vous ne souffrez pas ; » presque en même temps qu'une voix plus grande que celle de l'orateur antique criait : « La banqueroute est à vos portes, et vous déliberez ! » La Legislative, plus tumultueuse, moins forte, déjà débordée par les passions, et ayant plutôt le sentiment vague que la nette perception de ce qu'il faudrait faire. La Convention, rude, énergique, impitoyable, semblable à une statue de bronze de la Nécessité. Les Cinq-Cents, au brumaire, jurant de *livres libres ou de mourir*, dernier cri du patriottisme français sous le courrier du conquérant. Le Sénat et le Corps-Législatif, vieillards caduques, squelettes des assemblées précédentes, que le poison du despotisme, pareil à celui des Borgias, a fait passer en quelques instants de la jeunesse et de la force à la réptitude et à l'impuissance. Enfin les Chambres de la Restauration, anciêtres directs des notables, qui, après avoir accepté le droit divin des rois, ont pensé, en 1830, qu'il leur appartenait d'humaniser les trônes.

Cette rapide excursion à travers le précédent demi-siècle nous a conduits à la porte du Palais-Bourbon.

Si nous sommes venus par la place de la Concorde, croyez-moi, ne regardons pas long-temps l'édifice. Il est lourd sans même avoir l'apparence de la grandeur, pu sans les semblants de la simplicité. Ces murs aveugles qui s'attachent comme deux ailes à la colonnade du fronton, sont du style le plus indigent, et offrent l'aspect d'un bâtimentache. Mais Alibéaïd, commenté par Babœuf, nous apprend que la docile antiquité elle-même renfermait dans les boîtes les plus bizarres les plus précieux objets ; ne nous arrêtons donc pas à l'apparence, et entrons ensemble dans le palais.

Voilà d'abord une première salle d'attente, où se tiennent quelques personnes de la livrée de la Chambre. Elles doivent vérifier les cartes d'admission dont il faut être porteur pour pénétrer plus avant. Telle est la consigne rigoureuse. Mais elle n'est pas toujours exécutée, et il est rare, au contraire, qu'on ne puisse passer directement dans la salle suivante, qu'en style de palais on appelle la salle des Pas-Perdus. Deux groupes de bronze se font face aux deux extrémités. L'un est une cent millième reproduction du Laocoon anti que Quinio dans la salle des séances, qui ouvre sur celle-ci, on parle souvent de l'hydre de l'anarchie, on n'a assuré que le serpent mythologique n'était nullement une allusion. L'autre groupe se compose de Pasteur et de sa femme : ce couple, qui, malgré la gravité du lieu, doit rappeler aux députés leurs plaisanteries de collège, n'est pas plus symbolique que le premier : car l'exaltation toute stoïcienne du suicide et du mépris de la vie, qu'il représente, n'a pas de sens applicable, que je sache, si on pacifique citoyens venant discuter annuellement les affaires du pays. Cette salle des Pas-Perdus présente généralement un aspect assez animé. Des groupes adorables s'y croisent en tous sens. Ici, c'est une fanfare de province qui acroste un huissier de la Chambre et l'envoie demander le député de l'arrondissement d'où elle vient pour qu'il lui donne des billets d'entrée. Là, c'est un solliciteur de fonctions publiques qui entrevoit un député de sa petition ; le député, soucieux, ennuyé comme un homme à qui on demande ; le solliciteur, pressant, énergique, magnifique comme un homme qui demande. Plus loin, un député prié un journaliste de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu d'une des opinions qu'il a soutenues dans les bureaux. On cause, on va, on vient dans cette salle, avant, pendant et après les séances.

Je ne vous parlerai pas de la salle des Conférences, ni de la bibliothèque, ni de la buvette, qui ne sont pas des lieux ouverts au public ; je dirai seulement, comme un trait de meurs qui n'est pas sans importance, que la buvette ne date que de l'Empire pour les assemblées de libérante. Peut-être leur avait-elle été donnée pour les consoler de ne pas délibérer. La buvette de l'ancien régime, que défunte Babolette a illustrée, ainsi que les serviettes qu'elle en emportait, était pour la Convention, par exemple, parmi les traditions d'un passé détruit. Ce petit fait, si les recherches qui me l'ont fait connaître sont exactes, en dit plus qu'on ne pense : car il est notable qu'il fait que les députés, comme les autres hommes, se trouvent dans des circonstances bien troubles pour qu'ilsoublient de se rafraîchir.

Un député de nos amis nous a ouvert la salle des séances. Elle forme un hexagone. Le bureau du président, assisté de deux secrétaires-députés, attire d'abord notre attention. Sur un gradin un peu supérieur on voit un petit bureau réservé au secrétaire de la Chambre, employé que ne fait pas partie de la députation. Au-dessous du bureau du président se dresse la tribune, Capitole pour les uns, Calvaire pour les autres ; pour le plus grand nombre, lieu saint qu'en vaindront de proclamer en y montant. Aux deux côtés de la tribune, deux pupitres pour les sténographes du *Moniteur*, devant, des sièges pour les huissiers. Un tableau représentant le serment du 9 aout domine cette partie de la Chambre, flanqué parallèlement de deux statues figurant, l'une, la Liberté ; l'autre, l'Ordre public. La morale qui supporte ce tableau et ces statues est revêtue mi-partie de marbre, mi-partie de stuc ; des panneaux vert et or et des bas-reliefs l'animant et la décorent. En face du président et venant se rattacher à son siège par les deux extrémités, s'étagent les bancs des députés. Les noms de droite, de centre, de gauche, donnés aux fractions politiques de la Chambre, viennent de la position respective des membres qui les composent autour du fauteuil de la présidence. Des tribunes garnies de drap rouge sont percées, sur un double rang, dans toute l'entende du demi-cercle, et embrassent tous les bancs de la Chambre : tribune des princes, tribune du corps diplomatique, tribune des pairs de France, tribune du conseil d'Etat, tribune des journalistes, tribune du public : cette dernière



(M. Sauzet, président de la Chambre des Députés.)

tribune ne contient guère que trente places. La publicité des séances de la Chambre, si on prend le mot au pied de la lettre, est donc à peu près une fiction. Mais il n'était pas dans le vœu du législateur de leur en donner, en ce sens, une plus étendue. On se souvenait de ces tribunes pleines d'orages de la Constituante et de la Convention, et on ne voulait laisser venir qu'un public assez limité pour pouvoir, au besoin, être mis tout entier au corps-de-garde. La véritable tribune publique, c'est celle des journalistes. Députés de l'opinion, ayant aussi leur droite, leur gauche et leur centre, silencieusement rapprochés dans l'étroit espace de

cette tribune, réunis par une sorte de trêve de Dieu, quelque violente que doive être la bataille du lendemain, quelque furieuse qu'ait été celle de la veille, ils laissent à la porte tous leurs souvenirs et tous leurs projets ; ils sont là pour ainsi dire comme les yeux attentifs de la France, observant ses représentants, en attendant qu'ils deviennent les mille et mobiles voix de la patrie.

Les tambours ont battu aux champs. Le président a passé devant la haie des gardes qui lui présentent les armes. Il entre dans la salle, et la séance est ouverte. On peut dire que chaque séance a sa physionomie distincte : quelquefois

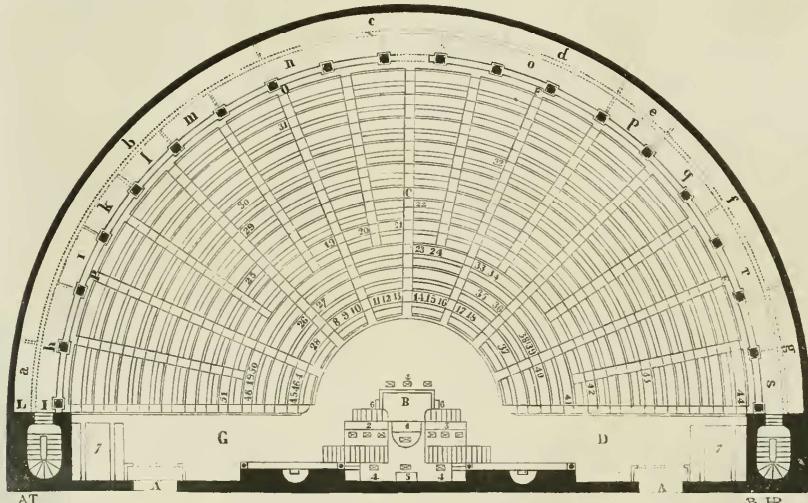
agitée, passionnée, sombre, concentrée; souvent calme, tranquille, assoupi, selon la nature des questions qui s'y succèdent. Cependant cette variété n'est pas sans quelque fond d'uniformité. Il y a des traits fondamentaux qui ne changent pas ou qui se modifient guère, et parmi lesquels on peut compter l'absence de solennité dans la tenue de l'assemblée. Presque toujours, au commencement des séances, la Chambre ressemble, qu'on me passe la comparaison, à une classe d'écoliers indociles ; les huissiers crient : Silence ! au milieu du bruit ; le président agite en vain sa sonnette ; l'orateur qui est à la tribune s'entend à peine lui-même et n'est entendu de personne.

Il y a plusieurs causes à cette simplicité bourgeois des séances : le défaut d'uniforme y est pour quelque chose, mais surtout le caractère et la position sociale des membres de la députation. Industriels pour la plupart, ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ni le besoin de ces formes que les aristocraties se plaisent à multiplier, et qui y sont en effet non-seulement des priviléges, mais des garanties et des libertés. Au contraire, ces formes répugnent aux pouvoirs démocratiques, pour qui elles n'ont plus de sens ni d'utilité ; et plus ceux-ci ont d'attrait et de puissance réelle, plus ils dédaignent l'apparat et le costume. A la Chambre, les députés causent entre eux avec le laisser-aller du coin du feu ; cependant ils votent une loi qui obligera trente millions d'hommes. Ils sont là quatre cents citoyens pour la plupart dans un costume plus que simple et que rien ne distingue : cependant ils sont en fait le premier pouvoir de l'Etat.

En Angleterre, la Chambre des Communes, qui, relativement au moins, joue le rôle d'une assemblée démocratique au sein d'une aristocratie, offre un singulier mélange de ce laisser-aller, de ce dédain du costume propre aux démocraties, et du respect de la forme et de la tradition qui caractérisent les pouvoirs aristocratiques. Si on compare, sous le rapport de la tenue, les *honorable*s d'outre-Manche et nos députés, quelque turbulents que ceux-ci nous paraissent, ils doivent céder la palme du tumulte, du bruit, du genre débraillé, si je puis m'exprimer de la sorte, à leurs confrères de l'autre côté du détroit. Les journaux anglais eux-mêmes



M. Shaw Lefebvre, président de la Chambre des Communes.)



A. Entrée de MM. les Députés.  
G. Coulier de gauche.  
D. Coulier de droite.  
H. Tribune des orateurs

1. Le président de la Chambre . . .  
M. Sauzet.

2. Secrétaires : MM. Boissy-d'An-

glas, Las Cases, . . .

3. Secrétaires : MM. de l'Espée,

Lacroix, . . .

4. Huissiers.

5. Secrétaire de la présidence.

6. Sténographes.

7. Bureau du Moniteur.

M.M.

8. Camp-Gridaine, ministre.

9. Teste, id.

10. Villemain, id.

11. Martin (du Nord), id

12. Duperré, id.

13. Lapagne, id.

M.M.

14. Soult, id.

15. Duchâtel, id.

16. Guizot, id.

17. Berryer, député

18. Salvandy, id.

19. Thiers, id.

20. Lefebvre, id.

21. Carné, id.

22. Jaubert, id.

23. Molé, id.

24. Fulchiron, id.

25. Gouin, id.

26. Dupin, id.

27. Vivien, id.

28. Boudet, id.

29. G. de Beaumont

30. Tocqueville, id.

31. D'Orsay, id.

32. Viel, id.

33. Duverger de Haouranne, id.

34. Rémusat, id.

35. Billaut, id.

36. Jacqueminot, id.

a. Tribune de MM. les rédacteurs en chef des journaux.

b. — haute.

c. — de MM. les membres du

conseil municipal et officiers supérieurs de la garde

nationale.

c. — des gardes nationaux de ser-

vice.

f. — publique.

g. — haute.

h. — basse.

i. — des anciens députés.

k. — du conseil d'état.

l. — de MM. les questeurs.

m. — de MM. le président et vice-

président.

n. — basse.

o. — haute.

p. — de la maison du roi.

q. — de MM. les pairs de France.

r. — du corps diplomatique.

s. — basse.

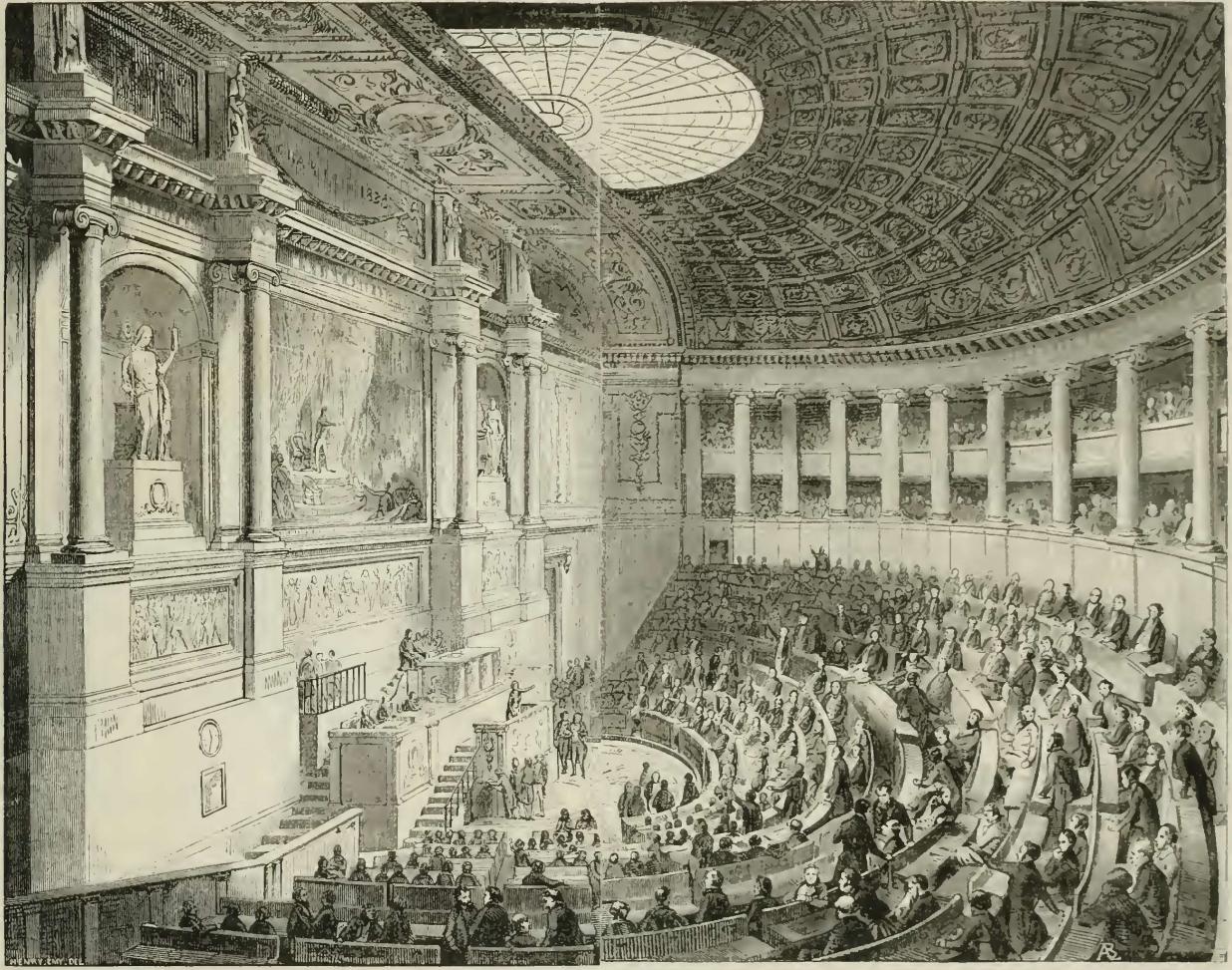
nous poignent, au milieu des séances parlementaires, les *members of Parliament* étendus sur leurs bancs, les uns plongés dans un bruyant sommeil, les autres affectant une toux opiniâtre, ou même simulant des cris d'animaux pour interrompre l'orateur du parti opposé. La gaieté de l'*Old England*, le sarcasme de *John Bull*, s'y montrent dans leur rudesse mordante ou dans leur naïve bonhomie. Rien ne ressemble plus à un pugilat que certaines discussions de la Chambre basse, et, quelque aigreur que nos représentants puissent apporter parfois dans leurs luttes oratoires, ils n'approchent jamais de la franchise toute nue des procédés parlementaires anglais. A côté de cette verve sans frein, il y a toutefois, dans la Chambre des Communes, un pouvoir qui figure l'élément traditionnel et aristocratique, lequel, jusqu'ici du moins, n'a jamais péri en Angleterre. Ce pouvoir, c'est le président, l'orateur, le *speaker*. Au centre de cette foule qui s'agit, qui se rue, qui semble n'avoir d'autre règle que la passion du moment, non voyez-vous pas cette calme et paisible figure, cette robe magistrale, cette perroque à flots blancs, à tourne-carrée, qui semble un symbole de l'immobilité ? Au milieu de ces habits modernes, négligés, qui dénotent que le costume n'est plus un signe de la position sociale, n'est-ce pas le passé lui-même qui revient au milieu du présent, avec ses solennités afflures, pour présider, comme un aïeul vénérable, les débats de ses petits-fils ? Rien d'

plus original que le *speaker* dans la Chambre des Communes : si elle ne se distingue de la nôtre, sous tous les autres rapports, que par du plus ou du moins, le *speaker* y introduit une différence radicale. Notre président, bien qu'il remplace à peu près les mêmes fonctions, n'est nullement un personnage analogue. C'est un député comme un autre qui rien ne distingue que la place au fauteuil, et qui, lorsqu'il la quitte, peut rentrer dans les rangs sans rien conserver de son caractère. Le *speaker*, au contraire, est le président de la Chambre des Communes, et n'en fait pas véritablement partie, ou plutôt il est la figure de l'assemblée tout entière. La masse d'argent posée devant lui, attribut de l'autorité législative, l'appareil quasi-judiciaire de son costume, tout indique en lui la personnification du pouvoir des Communes. Les députés exercent ce pouvoir ; lui, il le représente. Toutes ses fonctions actives se bornent à ouvrir les séances par la

formule de recensement, qu'il termine en se comptant lui-même, à donner la parole, à consulter l'assemblée, etc. Mais ses fonctions passives, si on peut dire, sont de personnalier, de signifier la majesté, l'autorité de l'assemblée qu'il préside. De ces deux sortes de fonctions, le président de la Chambre des Députés n'a que les premières. Sa sonnette, son habit ou redingote (je ne sache pas qu'il lui soit défendu de préférer en redingote), ne peuvent rien figurer. Il est le président des représentants d'un pays dans lequel le sentiment de l'égalité prévaut sur celui de la liberté elle-même. Le *speaker* est le chef des représentants d'un pays qui ne tient que peu de compte de l'égalité, et qui est penché de ce sentiment plastique du costume, de l'apparat, de la cérémonie, évidemment inspiré chez lui par une longue éducation aristocratique.

Pour qui arrive à la Chambre des Députés avec la résolu-

tion de ne voir que les faits actuels sans la juger au point de vue du droit et de la théorie, l'audition des séances est encore un sujet de graves réflexions. Ces hommes, à qui la loi a imposé le périlleux devoir de réglementer leurs semblables, ces hommes qui décident en dernier ressort de toutes les questions d'autorité et de liberté, de religion et de morale, d'économie politique et de droit public, du moins dans ce qu'elles ont d'extérieur, pour ainsi dire, et d'appliquer à la vie des nations, ces hommes sont-ils par leur humeur, par leurs mœurs, tout à fait à la hauteur de cette mission redoutable ? Ont-ils tous à un degré assez élevé l'amour dévoué de l'humanité, eux qui ont une tâche cent fois plus difficile et plus haute que de la gouverner, celle de la régler et de la conduire ? Sont-ils tous munis du sentiment religieux et éclairé de la marche incessante des hommes vers le mieux, sans lequel la loi étroite et injuste devient une



(Chambre des Députés.)

barrière qui parque les peuples dans le malheur et dans l'ignorance, au lieu d'être la source féconde de leur amélioration dans la science du bien-être ou dans la science plus importante des mœurs ? Il n'entre pas dans nos intentions de faire ici une satire trop facile et trop commune ! Aucune malveillance ne nous anime, et ce serait sans vouloir diminuer en rien la sincérité, la dignité, ni les talents d'aucun des membres de la Chambre, qu'après nous être posé ces questions nous hésiterions à les résoudre par une heureuse affirmation. Il n'est que trop vrai que ce terme matérialisme, qui des doctrines philosophiques du dix-huitième siècle est aujourd'hui passé dans les mœurs, et qui forme comme la religion de nos contemporains, est trop fidèlement représenté à la Chambre par la majorité. Qui peut le nier ? La majorité y est incrédul et indifférente. Les questions matérielles y ont le pas sur les questions morales ; et qu'on ne dise pas que c'est la une nécessité de la politique pratique, une tendance otiose qu'il faut encourager plutôt que la retenir ; car, encore qu'il soit hors de doute que les intérêts matériels d'un peuple sont dignes de toutes les méditations du législateur, il n'est pas moins incontestable que les questions d'intérêt matériel elles-mêmes sont susceptibles d'être traitées dans un esprit moral, que dis-je ? ne peuvent être complètement et efficacement résolues que lorsqu'un esprit moral les a étudiées, éclairées, agrandies en les rat-

tachant aux questions d'ordre supérieur, dont on ne les sépare jamais impunément. Or, c'est là ce qui manque surtout à la Chambre. Certains économistes peuvent se plaindre qu'elle n'apporte pas assez de lumières spéciales, qu'elle n'obéisse pas toujours dans ses dérisions au mouvement progressif de la science contemporaine. Tout en admettant la justice de ces critiques, je dirais volontiers que ce ne sera la qu'un médiocre mal, qu'un mal pour ainsi dire inévitable. Les savants, comme les philosophes, vont toujours plus avant que leur siècle, et on ne peut faire un crime à celui-ci de ne les suivre qu'à pas mesgau. Mais lorsqu'à des lumières spéciales, même assez bornées, se joint un grand sens de la marche de l'humanité, une équitable conscience du droit et du devoir, tout se répare, tout s'accomplit dans une mesure suffisante, rien ne se déchire véritablement dans le tissu de cette grande trame dont Dieu a voulu que les siècles fussent les tisserands. Et, je le répète avec regret, c'est ce génie de l'ensemble, cette compréhension philosophique des choses, cette active et généreuse passion du bien public, ce sont toutes ces vertus essentielles du législateur qui sont souvent à désirer dans l'assemblée de nos représentants. On y est trop porté à s'imaginer que la politique consiste dans le délin de grands problèmes de notre destinée, et se renferme tout entière dans je ne sais quelle prudence égoïste, quelle administration plus ou moins habile des in-

terêts de l'industrie, isolée de tous les autres mobiles de l'activité humaine. On dira qu'il est impossible que les représentants d'une société enjouée dans le matérialisme aient un autre génie que le génie de la société qu'ils représentent. Sophisme, argument fataliste contre lequel doivent s'armer tous les nobles instincts. Sans doute il y a dans la loi du développement des peuples une force secrète qui les entraîne, mais cette force n'est pas irrésistible ; mais les sociétés comme les hommes, se font elles-mêmes ce qu'elles sont mais il leur reste toujours l'initiative morale et la puissance nécessaire pour l'accomplir. Que les députés se souviennent que c'est d'en haut que viennent les exemples puissants-énergiques, invincibles pour les masses ; qu'ils se fassent la gêne avant-garde de toutes les idées de civilisation, de morale, de droit, d'équité, d'amélioration du sort des classes souffrantes, et, quel que soit le sommeil qui s'est apesanti sur les âmes, le concours de la nation ne leur faillira pas. Nous sommes toujours les fils de ceux qui mouraient pour sauver l'intégrité du pays après avoir fondé sa liberté politique ; et jamais les lois de l'honneur, du courage, de l'humanité et du patriottisme, ne seront iniques avec sincérité et conviction sans éveiller aussiôt dans toutes les libres de la France un long et immense frémissement.

## FEMMES FRANÇAISES.

## AUTEURS DRAMATIQUES.

La critique, s'occupant à l'avance de la tragédie de *Judit*, tombée lundi dernier au Théâtre-Français, s'étonnait qu'une femme osât aborder le théâtre, et prétendait qu'une telle hardiesse n'avait pas d'exemple dans notre histoire littéraire. Une simple nomenclature prouve que la tragédie nouvelle n'est pas sans antécédents.

La première femme dont il soit parlé dans l'histoire de notre théâtre est MARIE ENTRE DE VALOIS, sœur de François I<sup>e</sup> et femme d'Henri d'Albret, roi de Navarre ; elle mourut à peu près de cinquante-neuf ans, le 18 décembre 1549. Il nous reste d'elle des mythes, des comédies et des farces : *les Innocents*, *la Naissance de Jésus-Christ*, *l'Adoration des trois Rois*, *le Désert*, *la Farce de trop, prou, peu, moins*.

LOUISE LAMÉE, connue sous le nom de *la Belle Cordière*, suivit de près la reine de Navarre ; célèbre par sa beauté et son esprit, elle était encore renommée comme musicienne. Entre autres ouvrages, elle a composé une espèce de drame intitulé : *le Début de la Folie et de l'Amour*, ou *La Fontaine* a puise le sujet d'une de ses plus jolies fables.

MADELEINE DESROCHES et sa fille CATHERINE DESROCHES parurent vers la même époque. Dans leurs *Oeuvres poétiques*, imprimées à Paris en 1578, on trouve *Tubé*, trag-comédie, et une pastorale à six personnages ; on a aussi imprimé sous leur nom la tragédie de *Panthée*, jouée par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ; mais on attribue généralement cette pièce à Jules de Guersans, avocat au parlement de Rennes, amant malheureux de Catherine Desroches.

Pendant le fameux siège de La Rochelle, en 1573, sous Charles IX, les assiégiés, qui se comparaient volontiers, dans leur campagne biblique, au peuple fidèle de Béthulie, accueillirent avec enthousiasme une tragédie d'*Holopherne*. Cette pièce, qu'il serait sans doute curieux de comparer avec la *Judit* de madame de Girardin, était aussi l'œuvre d'une femme, épouse d'un des chefs du parti calviniste, de CATHERINE DE PARTHENAY, vicomtesse de Rohan.

Le dix-septième siècle a donné au théâtre un assez grand nombre de femmes auteurs ; parmi elles on compte mademoiselle COSNARD, auteur de la tragédie des *Chastes Martyrs* ; madame de SAINT-BALMONT, qui fit celle de *Marc et Marcellin* ; FRANÇOISE PASCAL, dont on a joué l'*Endymion* et le *Vieillard amoureux*, pièce comique en vers de quatre pieds. Mais une femme plus connue que celles que nous venons de citer est madame de VILLEDOU (Marie Hortense Desjardins), dont les romans rendent à la littérature contemporaine le service de faire passer le goût de ceux de Scudéri et de La Calprenède ; en l'an 1662, elle fit représenter une tragédie de *Mantua Torquatius*, bientôt suivie de celle de *Nétilus* et du *Carrusel du Dauphin* ; cette dernière pièce resta moins long-temps au théâtre que les précédentes.

Les Petits Moutons de madame DESNOY LIÈRES l'ont assurément rendue plus célèbre que sa tragédie de *Genseric*, sans aucun succès, en 1680, par la troupe de l'hôtel de Bourgogne.

Parents des deux Corneille, mademoiselle BERNARD crut sans doute que le talent dramatique appartenait à toute sa famille ; elle fit représenter deux tragédies : *Laodamie*, en 1689, et *Brutus*, en 1690. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un passage de cette dernière pièce, que Voltaire n'a pas délaissé d'imprimer :

## BRUTES.

N'achève pas : dans l'horreur qui m'accable,  
Laisse encore douter à mon esprit confus  
Si l'inferno un fils, où si n'en ai plus.

## TITUS.

Non, vous n'en avez point, etc.

Voici le même passage dans Voltaire :

## Arrête, téméraire :

De deux fils que j'aimais le ciel m'avait fait père ;  
J'ai perdu l'un ; que dis-je ! Ah ! malheureux Titus,  
Parle, ai-je encore un fils ?

## TITUS.

Nou, vous n'en avez plus.

L'envie et la méchanceté contestèrent à mademoiselle BERNARD la propriété exclusive de ses œuvres, et l'on fit honneur à Fontenelle de ses succès dramatiques, couronnés, en 1695, par la tragédie de *Bradamante*.

Mademoiselle de SAINTONGE termine le dix-septième siècle. Son goût la porta vers l'opéra : *Didon*, *Circe* et le ballet des *Saisons* furent reçus avec applaudissement.

Mademoiselle BARNIER, au commencement du dix-huitième siècle, s'annonça par une tragédie d'*Arrie et Petus*, que l'on attribua à l'abbé Pellegrin. Pour détruire ce soupçon, elle fit jouer *Cornélie* l'année suivante ; mais ce fut encore à Pellegrin qu'en attribua la gloire. En vain donna-t-elle depuis *Tomyris*, la *Mort de Jules César* et la comédie du *Faucon*, on douta toujours qu'elle en fut véritablement l'auteur, et cependant l'excessive médiocrité de toutes ces pièces semblait en garantir l'authenticité. Il est vrai de dire aussi que cette médiocrité même était une preuve non moins forte en faveur de l'abbé Pellegrin.

Mesdemoiselles BISSON DE LA COUDRAYE, MONICAU, et mademoiselle FLAMINA, ont fait représenter quelques comédies, dans le dernier siècle, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, mais peu de femmes ont écrit autant d'ouvrages dramatiques que madame de GOXEZ, fille du comédien Poisson. Ingénue de l'injustice des critiques contemporains, qui, après le succès éclatant de sa tragédie d'*Habis*, jouée en 1714 et

prunté le secours poétique d'un teinturier, elle fit imprimer en tête de sa pièce une préface où elle donna à ses calomnieurs le démenti le plus formel.

Nous devons à madame DU BOUCAGE les *Amazones*.

Madame de GRAFFIGNI est l'auteure d'une seule pièce de théâtre intitulée *Cénie*, dont le succès a surpassé celui de toutes les pièces dont nous venons de donner la liste.

OLYMPIE DE GOUGES, envoyée à l'échafaud par Robespierre, qu'elle avait osé attaquer, fit représenter à la Comédie-Italienne et au Théâtre-Français plusieurs pièces oubliées, entre autres *l'Esclave des Nègres*, jouée le 1<sup>er</sup> décembre 1790 ; MM. Etienne et Martainville assurent que, sans égard pour le bon sexe, le public s'offrit impitoyablement cette pièce.

De nos jours, la *Suite d'un Bal*, de madame de BAVER, et les comédies et les vaudevilles de madame ANCELOT ont réussi à la scène. Madame LOUISE COLLET est auteur d'un drame en un acte, joué à l'Odéon. *Le Gladiateur*, tragédie représentée en 1842 au Théâtre-Français, est l'œuvre de madame d'ALTENHEIM, fille de M. Soumet. La *Cosina*, de madame SAND, a été jugée avec une sévérité passionnée. Enfin madame de GRARDIN vient terminer la liste de ces dames auteures, parmi lesquelles il faut aussi ranger la mère de l'auteur de *Judit* ; madame SOPHIE GAY a donné au Théâtre-Français le *Marquis de Poménares* et la *Pauv're Fille*, qui, malgré tout, le talent de mademoiselle Mars, ne put avoir, en 1842, qu'une seule représentation.

De cette liste de pièces que nous avons rapidement énumérées, on compréhend, comme il est facile de le voir, beaucoup plus de revers que de succès. La *Judit* de madame de Grardin vient encore grossir le nombre de ces tentatives malheureuses.

## Théâtres.

*Lucrece*, tragédie en cinq actes, de M. PONSARD. — *Judit*, tragédie en trois actes. — *Hermance*, comédie-vaudeville, de madame ANCELOT.

Depuis les tentatives révolutionnaires de M. Hugo, jamais la curiosité publique n'avait été plus vivement émoue que par l'apparition de cette *Lucrece*. Un fait singulier et remarquable, c'est que cette curiosité semblait excitée en sens inverse du mouvement que lui avait imprimé, à plusieurs reprises, l'auteur d'*Hermann*, de *Marion Delorme* et de *Ruy Blas*. Les récits merveilleux qui se faisaient d'avance de la tragédie de M. Ponsard, par l'indiscrétion des lectures et les confidences de coulisses et de salons, promettaient, non pas un pas rétrograde (personne ne veut reculer), mais un retour aux voies plus droites et plus naturelles, aux formes plus scrupuleuses et plus contenues. Quoi donc ? l'école dont M. Hugo est le chef inflexible aurait-elle compromis sa cause ? Le goût public se retirerait-il de cette poésie, après plus de douze années d'assauts persévéraints, et, l'on ne saurait le nier, d'entreprises heureuses quelquesfois, audacieuses toutes, pour le vaincre et pour le dompter ? Nous n'avons ni le temps ni l'envie de discuter ici ce point d'histoire littéraire. Toujours est-il — et pour résumer le fait en quelques mots — que toute fois que le sentiment public se rejette d'un côté, c'est que de l'autre, où il penchait, les déceptions l'ont découragé et que les excès ont fatigué sa conscience. Sans vouloir blesser ici personne, sans mettre en suspicion aucun nom ni aucun renommée, il nous semble prouvé par cette grande manifestation d'espérance et d'attente soulevée tout à coup au bruit de la venue d'une œuvre annoncée avec tout l'appareil d'une sorte de restauration poétique que le parti littéraire, maître du théâtre depuis 1830, a mal dirigé sa conquête, qu'il a frappé fort sans frapper juste, abattu sans reconstruire, et précipité sans convaincre. — Enfin, le jour de la représentation est arrivé. *Lucrece* s'est montrée, et, nous le disons avec joie, l'épreuve a tourné à sa gloire. Au contraire de la plupart des ouvrages présumément exaltés dans la serre-châgne des amitiés emportées et des admirations précoce, elle n'a point démenti les bruits qui avaient marché devant elle. Elle a fait honneur à toutes les espérances, à toutes les promesses. Et maintenant, suivez-moi, et entrons ensemble dans les sentiers poétiques de l'œuvre.

Nous voici d'abord à Collatin, dans la maison de Lucrece ; le mari de Lucrece, Collatin, est absent, — occupé au camp des Tarquins qui assiégeaient Arde. Lucrece cherche-t-elle dans Rome quelque distraction à ce veuvage ? Gardez-vous de la croire. Simplement et chastement retirée dans la paix et la modestie du foyer domestique, elle se livre aux soins de sa maison. Ses esclaves, armées de fuseaux, filent de la laine, et elle fait comme ses esclaves. Cependant sa nourrice s'inquiète : Lucrece aurait besoin de repos et de sommeil.

Faut-il donc que vos yeux s'usent, toujours baissés,  
A suivre dans vos doigts le fil que vous tressez ?

Les veilles fatigueront sa jeunesse. Un peu de plaisir et de danse ranimerait la joie et le sourire dans ce foyer désert. Ainsi parle la nourrice ; mais Lucrece aussitôt de l'accuser de manquer de sagesse et de pudeur. Peu lui importe que le travail ternisse sa beauté ! Ce qu'elle veut préserver, c'est la beauté de son âme et sa pudeur. Son aïeule l'a instruite aux moeurs laborieuses et pures ; elle restera fidèle aux leçons de son aïeule.

C'est assez ; le temps passe à tenir ces propos ;  
Quand la langue se meut, la main reste en repos.  
Poursuivons notre tâche ; allons ...

Vous le voyez, Lucrece est une femme accomplie, un véritable trésor. Elle aime la retraite, le travail, et point la

coquetterie ; elle est fidèle à son mari absent, et économise d'inutiles paroles. Il faut aller à Rome pour le voir.

Cette honnête solitude de Lucrece est tout à coup troublée. Sextus, Titus et Arons, fils de Tarquin le Superbe, arrivent du camp d'Arde, suivis de Collatin ; Brutus les accompagne ; mais faut-il compter Brutus pour quelqu'un et pour quelque chose ? Brutus n'est-il pas le brûlé qui sera de jouet aux patriciens et au peuple ? Nous verrons bien. — Or, nos jeunes gens, pour se distraire de l'ennui du siège et dans la joie d'un festin, firent tomber le discours sur la vertu de leurs femmes ; chacun tint pour la sienne, et Collatin surtout pour Lucrece. « Eh bien ! allons à Rome, dirent-ils, et nous verrons qui de nous a la femme la plus sage. » Vite à cheval ! et les voici galopant quatre à quatre, et arrivant dans la ville, la nuit, sans être attendus. D'abord on va chez la femme de Brutus ; elle donnait danses et festins. La femme de Sextus se consolait à table dans un doux tête-à-tête. Cette autre se mirait avec insouciance dans l'acier et se parfumait de roses et de parfums ; cette autre encore, le teint livide et enflammé, joutait l'or de son riche bracelet.

Vous seule, enfin, Lucrece, à ce luxe étrangère, Vous vous êtes montrée en sage ménagère, Diligente, excitant vos femmes du regard, A leurs humbles travaux vous même prenant part. .... Oui, Collatin a gagné le pari. Gloire à Lucrece, et joie à son heureux mari !

Cependant la passion criminelle de Sextus vient de s'allumer à l'aspect de cette vertu pudique. « O la belle maîtresse ! » s'écrie-t-il, tandis que Collatin invite ses hôtes au festin et ensuite au sommeil, qui doit réparer leurs forces.

Brute reste seul avec Lucrece. Et ici la situation prend un caractère sévère et grave. Il ne s'agit plus d'innocents travail au coin du foyer, ni de spirituels et galants paris : Lucrece a lu dans l'âme de Brutus, et Lucrece le laisse voir. Cette feinte stupidité du fou cache l'âme d'un Romain et le génie d'un grand homme. D'abord, elle s'étonna de voir un Jonus ainsi avili :

D'un esprit reculé devant cette merveille.  
D'un pareil descendant d'une race pareille.

Puis, peu à peu, elle comprit que le feu couvait sous la cendre, et que Brutus ne se faisait si petit que de peur de paraître trop grand. Oui, s'écria Brutus :

Oui, j'ai quitté mon nom, mais c'est pour le reprendre. J'accepte tous leurs coups, mais c'est pour les leur rendre.

Soyez prudent, dit Lucrece ; un soupçon, un mot peut vous dévoiler et faire tomber la hache. Patientez encore ; j'ai voulu vous inviter à la résignation en vous apprenant que, moi, je vous tiens pour d'autant plus magnanime que vous êtes plus avil. Brutus s'attendit à cette confidence de la noble piété de Lucrece : que n'a-t-elle une femme forte et chaste comme elle ! il s'abritera du moins sous le bouclier du honneur domestique, et l'insulte viendra expirer à son sein. Mais les Tarquins lui ont tout ravi : de sa femme, Sextus a fait sa proie. Ainsi Brutus est doublement avil comme époux et comme homme.

Voici Sextus qui revient et le râle. Il raconte le voyage que Brutus et lui firent à Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon. « Celui-là sera roi, dit le dieu, qui embrassera la première sa mère. » Et Brutus de se jeter à terre, et Sextus d'en rire.

Oui, Sextus, vraiment, tu as raison de rire. Brutus a été un grand maladroit et un grand idiot, en effet ; écoute le plutôt, tandis qu'il est seul, et que, rejettant son masque de fou, il se parle à lui-même, dans toute la sagesse et la profondeur de son grand dessin :

Celui qui le premier embrassera sa mère,  
Régnera le premier. — Et l'embrassai la terre.  
N'ajoute pas accompli l'oracle ? Et puis encor  
Quand j'eus offert au dieu mon bâton renpli d'or.  
« Brutus, me fut-il dit, tu m'offres ton embûche ;  
« La substance est pareille et l'écorce est la même.  
« Le bâton briserai le sceptre, et par deux fois  
« Le nom qu'on donne aux fous sera fatal aux rois. »  
Qu'on donne aux fous ! c'est bien le nom dont on me nomme. Mais alors c'est donc moi qui gouvernerai Rome ? En effet, j'éprüfais comme un élancement  
Qui m'empêtrait en haut vers le commandement...  
Et cet homme, c'est moi qui attend l'honneur suprême.  
De venger mon pays, et mon père, et moi-même,  
D'affranchir l'avenir, de punir le passé,  
Et de glorifier mon surnom d'insensé

Au milieu de ce magnifique élan du génie et du patriotisme de Brutus, au moment où le citoyen promet à Rome son sang pour la délivrer, et lui fait, en attendant, l'offrande de sa patience et de ses humiliations, il est interrompu par Valère, son ami et le complice de son projet glorieux. Valère vient l'exciter à agir et à pousser le cri d'indépendance. Non, il n'est pas temps encore, répond Brutus ; les patriciens sont là, mais le peuple ne l'est pas ; laissions la tyrannie descendre jusqu'à lui :

Laisse faire,  
L'impuissance les pousse, et c'est en quoi j'espère.  
Un premier attentat couronné de succès  
Est un chemin frayé vers les derniers excès.

D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de renverser, il faut savoir reconstruire. Qui mettra-t-on à la place des Tarquins ? — Ce sera toi, dit Valère.

BRUTE.

Valère, si mon vœu doit prévaloir, ni moi  
Ni personne jamais ne se nommera roi ;  
Tarquin fut un tyran : un autre pourra l'être.  
Rome, telle qu'elle est, n'a plus besoin de maître.

Quand, faible et menacée, il fallait qu'au début  
Elle vainquit sans cesse, au prix de son salut,  
Alors, il était bon qu'une forte puissance  
Aux insubordonnés apprit l'obéissance,  
Et pour mieux faire face au choc environnant,  
Doublait la résistance en la disciplinant;  
La grandeur du danger tenait l'âme en haleine,  
Et murrissait ainsi la morte sous la gêne;  
Le guerrier respirait dans le sujet soumis;  
Mais Rome a triomphé de tous ses ennemis,  
Et ne combattant plus pour sauver ses murailles,  
N'a plus la même ardeur à gagner des batailles.  
Cette sécurité dans laquelle on s'endort  
Rend les esprits trop mous et le pouvoir trop fort.  
Depuis qu'il ne sera plus la défense commune,  
Le sceptre ne sera plus qu'à sa propre fortune;  
Alors que du péril de nos rivains anciens,  
Il s'essaie à présent contre les citoyens.  
Son audace s'accroît du peu de résistance;  
Rome, trop tôt sauve, a perdu sa constance,  
Et façonne aux lois, n'a même au cœur  
D'un peuple impoli la sauvage vigneur.

Pour éviter ce danger du pouvoir absolu, Brute destine à Rome une autorité partagée entre deux chefs :

Rome redeviendra toute énergique et fière;  
Elle eût été, chétive, eschave de ses rois;  
Libre, elle soumettra l'Italie à ses lois.

Ainsi, dans cet entretien avec Valère, qu'il faudrait citer tout entier, Brute s'élève au sommet des plus hautes méditations du politique et du citoyen, mais pour retomber bientôt dans la torture et l'abaissement de son courageux martyre. Tullie, sa femme, Sextus, amant de Tullie, viennent ébranlément éteindre ses yeux le spectacle insolent de leurs querelles amoureuses. A quel bon se gêne devant un feu? Sextus aime Lucrece, et Tullie en est jalouse; de là un combat de railleries et de colère d'où jaillissent de vifs éclairs de poésie. Le croirez-vous? Sextus a l'audace de prendre Brute pour juge, et l'invite à prononcer entre Tullie et Lucrece. Mais Brute :

Est-ce que les brefs aux louves sont parcellés?  
Est-ce que les frelons visitent les abeilles?  
Non, chacun suit la voie où l'entraînent ses goûts;  
Pourquoi donc parlez-vous de Lucrece entre vous?

Sextus se retire en riant; alors Brute, l'âme décharnée :

Qui en dites-vous, Tullie?  
Pensez-vous que ce soit assez être avilie?  
Qu'espérez-vous encor qui soit plus infamé?  
Ne vous suffit-il pas des mépris d'un amant?...  
Quand la tête voilée et ceinte de verves,  
La robe jointe au corps par un bandage de laine,  
La quenouille à la main vous ayant pénétré  
Au delà de ce seuil à Vesta consacrée,  
Aviez-vous résolu d'en chasser la déesse?...  
Si le ciel, qui voulut affaiblir ma raison,  
M'interdit de regar moi-même ma maison,  
Deviez-vous pas bien mieux songer, d'un oeil austère,  
L'honneur dont vous étiez seule dépositaire?  
Et combien votre nom serait-il rehaussé,  
Si vous aviez vécu pour le pauvre insensé!

Il est temps que cela finisse; il est temps que Tullie songe à son expiation. Brute le lui dit sans ressentiment: le déclin a tué en lui la colère. A cet arrêt terrible, à cette voix d'un feu qui parle comme un sage, Tullie, épouvantée, croyant reconnaître un avertissement des dieux, va cacher sa terreur dans l'orgue.

Cependant, Sextus a résolu de se faire aimer de Lucrece :

Dût Vesta l'animer, dût le cœur de Lucrece  
Surpasser en airain Diane chasseresse,  
N'importe; mon amour ne peut être en défaut;  
Je l'aime en lurieux, je l'aime, il me la faut.  
  
Le premier de vos rois n'a-t-il pas du le jour  
Aux anfels profane un divin amour?  
Lui-même, à la faveur d'une perfide amorce,  
N'a-t-il pas demandé des hymens à la force,  
Et par ce crime heureux, prolongé nos destins?

Nous sommes tous les fils d'un attentat immense;  
De quel droit m'accuser si je le recommande,  
Et si mon sang, ce sang par l'audace acheté,  
Fait de l'audace en moi couler l'hérité?

Mais Sextus n'est pas délivré de Tullie. L'amante jalouse poursuit le séducteur qui l'abandonne; il faut qu'il s'explique: que l'aime-t-il encore, oui ou non? Non, répond Sextus :

Non, je n'en suis pas l'idee alors, qu'il m'en souvienne,  
D'engager à jamais votre vie à la mième;  
Je me peignis l'amour non pas voile de pleurs,  
Mais joyeux, souriant et couronné de fleurs,  
Libre des clous d'airain, de ces pesantes chaînes,  
Dont Némésis unit les implacables haïmes,  
Suivant sa fantaisie, et, toujours jeune et beau,  
Fier du plaisir ancien en courant au nouveau.

Tullie est maintenant grondeuse et maussade; Sextus n'en veut plus. Qu'est devenu le temps où elle promenait son éternel sourire sur ses adorateurs charmés, aimant chaque fête et présidant aux festins joyeux? Enfin, Tullie, se voyant abandonnée, éprouve le remords de sa flétrissure; son indignation et son repentir s'exhalent avec élquence :

Tu m'as conduite au crime à travers la mollesse,  
Tes conseils corrompus préparent ton pouvoir;  
Tes désirs m'attendaient sur le seuil du devoir!..  
C'est par tes soins qu'ici le boutif et la splendeur  
Ont chassé le travail, gardien de la pudeur.

Les dieux le puniront, ô Sextus, et l'ombre de Tullie est promise à la pâleur de tes rêves; mais qu'importe ces repro-

ches au voluptueux! — Sextus résiste à une prédiction plus terrible encore et plus menaçante, à la prédiction directe des dieux eux-mêmes, qui s'expliquent à lui par la voix de la sibylle de Cumæ: cette redoutable pythienne a traversé les mœurs pour appeler à Sextus son arrêt. Voici les livres fatidiques qui annoncent et qui enseignent : Sextus pent y lire, la destinée des Tarquins et leur chute prochaine : à quoi bon? — Va-t'en, menteuse pythienne! Sextus ne veut ni de ta science ni de toi; et la sibylle insultée se retire devant cet endurance et cette incrédulité. Alors, rencontrant Brute, elle lui dit :

Salut, premier consul romain!

C'est assez de ces passions violentes et criminelles; reposons-nous et contemplons Lucrece; que l'innocence de cette chaste figure rappelle le calme et l'épure l'autour de nous. Lucrece, comme nous l'avons vu déjà, est modestement recueillie à l'ombre du foyer, maniant l'aiguille et surveillant le travail de ses servantes. Pourtant elle est réveuse et triste. Sa journée et sa nuit ont été pleines de mauvais présages: l'éclair a sillonné la nue; un chien a hurlé; le vent a sillé comme une voix sinistre, et Lucrece s'est blessée au pied gauche. Puis un rêve atroce: il lui a semblé qu'un horrible serpent la dévorait, et de son cœur déchiré et ruisseau sous les morsures du monstre, les gouttes fumantes enfantaient d'immenses bataillons. C'est l'image de la puissance future de Rome engendrée du sang de Lucrece.

Ses présages ont dit vrai, car voici Sextus. Il arrive sous prétexte de donner des nouvelles de Collatin; Lucrece se connaît naïvement à son hôte et éloigne ses femmes. Sextus, médisant l'attentat, emploie d'abord la séduction de la parole, et cherche, sous le miel de son discours, à faire passer dans l'âme de Lucrece le poison du désir et de la volupté. Il offre tout ce qui peut tenir une femme: la richesse, l'amour et le pouvoir; il sera roi et il la fera reine. — Lucrece ne veut qu'une royauté: c'est la royauté de son honneur. Sextus, malgré lui, céde et recule devant cette majesté du devoir qui rayonne dans cette chaste femme; mais, dès que Lucrece n'est plus présente, la passion de Sextus s'hardit et s'exalte :

Sibylles, mandez! mères, rassemblez-vous!

Rien ne peut plus arrêter le crime.

Lucrece a fait mander son père Lucrétilus, son mari Collatin, Valère et Brute. Ils arrivent d'Ardeia, ne sachant ce que ce message de Lucrece veut dire; elle, cependant, s'offre à eux, pâle, les yeux baissés et vêtue de deuil: « Pourquoï ce deuil? — Je porte le deuil de mon honneur, dit-elle doucement. — O ma noble femme! s'écrie Collatin. — Non, je ne suis plus ta femme; l'épouse est morte. — Quoi, morte?

El qu'importe

Que le corps soit vivant quand la pudeur est morte!  
Tu n'as devant les yeux qu'un corps déshonoré;

Pourtant mon âme est pure, et je le prouverai;

Et Lucrece raconte le crime de Sextus: il s'est présenté chez elle, la nuit, la menaçant de la mort et de l'infamie, car dans le lit de Lucrece morte il placera un esclave mort, et dira que, les ayant surpris tous les deux, il a satisfait sur eux son ami Collatin. Et ainsi Sextus sortit triomphant. En vain Collatin: « Je t'honore outrage! » en vain Lucretius: « Lève tes regards, ma fille; mon baiser efface l'affront! — Non,

Il ne faut pas qu'un jour, des désordres complice,  
Mon exemple devienne un prétexte invaincu,  
Quand aux devoirs d'épouse une autre aura manqué.  
Vous verrez à punir Sextus, et je l'approuvre.

Moi, j'ai dit n'avois pas craint la mort, je le prouve!

A ces mots, Lucrece se tue. Voilà l'occasion que Brutus attendait: saisissant le fer sanglant, il vole les Tarquins à la vengeance et à l'exémination de Rome; et tous, Lucretius, Collatin et Valère, jurent à son exemple, sur le poignard teint du pur sang d'une femme, de poursuivre sans relâche et d'exterminer cette race exécrable. Le peuple survient: Brute éveille sa colère :

C'est le corps de Lucrece! ô destinée affreuse.

Brute.

De la plus noble femme et la plus malheureuse;  
Apprenez que chez elle un homme, cette nuit,  
T'n nocturne larion, comme un hôte introduit,  
A l'epre à la matin, la menaçie a la bouché,  
Honteusement pille la pudeur de sa concue.

Il Fa deshonore a main armée...

Et cet homme, c'est Sextus: A bas Sextus! A bas Tarquin! plus de rois, plus de tyrans! à Rome! à Rome! et la tragédie finit sur ce cadavre et sur cette chute prochaine des Tarquins.

M. Ponsard est un heureux poète. Que de fils d'Apollon dont il est besoin de cacher les vers pour faire croire à leur beauté! Citer M. Ponsard, c'est la manière la plus habile de faire son éloge, et nous n'avons pas cru devoir employer d'autre ruse. On voit par quelles heureux dons de la muse le jeune poète a su manier toutes les cordes du lyre et prendre tous les tons. Ses idées et son style s'accommodent avec une rare souplesse aux sentiments, aux situations et aux caractères; naïfs et chastes avec Lucrece, tristes, vigoureux et profonds quand c'est Brute qui parle; élégants et sensuels en passant par la bouche de l'insouciant et voluptueux Sextus; passionnés et amers pour peindre la jalouse et les remords de Tullie. — La politique, dans la tragédie de M. Ponsard, parle son langage mûre et concis, et la voix calme et simple de la pudeur y contraste, dans sa simplicité adorable, avec les rudes accents du patriotisme et les molles fantaisies du plaisir. Certes, c'est là un mérite précieux et rare que

M. Ponsard a conquis évidemment par une étude assidue des formes sévères et des modèles antiques. *Lucrece* doit son brillant succès à cette sorte de resurrection de la noblesse du fond et de la solidité de la forme. On est las, a n'en pas dormir, de ces mondes impossibles ou la fantaisie exalte du drame fantastique s'égare depuis dix ans sur un hippocampe sans frein. Le public, après la fatigue de ces aventures irrégulières et violentes, s'est retrouvé avec ravissement au milieu d'une poésie calme, refléchie, contenue, où la simplicité n'ote rien à l'imagination, et dont la modération double la force. Mais qu'on ne se trompe pas, M. Ponsard ne se renferme point avec un scrupule outre dans les limites de la tragédie classique; il n'a pas cette maladresse de se mettre, ni plus ni moins, dans un habit fait pour un autre temps et pour un autre monde. On a pu voir que M. Ponsard arrivait suivant l'occasion, à des détails de familiarité intérêts et à une variété de tons que l'art de Racine et de Bouhéron admettait pas. Le secret de M. Ponsard est certain d'André Chénier: « être antique et nouveau tout à la fois. »

Nous n'intendons pas cependant nous jeter dans les emportements d'un éloge exagéré. *Lucrece* a ses beautés, mais aussi ses défauts: M. Ponsard a trop de gout et de pystesse d'esprit pour ne pas le savoir mieux que personne. Les personnages sont trop isolés les uns des autres, et ne se lient pas suffisamment par ce fil de la passion et des intérêts qui fait le nerf et la cohésion des œuvres. La scène importante où Sextus prépare l'attentat s'égare en délicatesses raffinées et en subtiles conteuses que la passion n'accepte pas. Le style lui-même morigerait, ça et là, qu'on lui fit quelques petites querelles. Il pousse la relation des modèles trop loin, jusqu'à les imiter dans leurs erreurs et même dans leurs succès. Inspirez-vous de Corneille, rien de mieux; mais prenez d'*Horace* et de *Cinna* la force et la clarté, et n'alliez pas dans votre zèle jusqu'aux subtilités et aux embarras de syntaxe et de grammaire ou la langue, émancipée et agrandie par le génie, rebondit encore, échappant la puissante main de Corneille et retournant quelques-unes avec lui dans ses larmes. A part ces défauts, que la reflexion et l'expérience du théâtre corrigeront dans M. Ponsard, *Lucrece* annonce un poète, et non-seulement un poète, mais un esprit sobre et sain. Et c'est là un fait qu'on a de raison de saluer de tous les encouragements et de tous les bravos.

Le premier jour, les acteurs ayant eu peur, leur talent n'a gagné la bataille qu'à demi; le lendemain, et depuis lors par le succès, ils ont vaillamment secondé M. Ponsard. Bocage a donné au rôle de Brutus un caractère d'originalité incontestable. Tout acteur, tout grand acteur a ses défauts: Bocage a les siens; mais que de qualités énergiques et pittoresques les compensent! Lucrece a retrouvé dans madame Turval la chasteté et la pudeur de Kitty Bell mêlées à un vif sentiment de la femme antique. Benoît a donné à Sextus tout l'esprit, toute l'insolence et toute la grâce qui conviennent. La jalouse et la passion de Tullie ont eu dans madame Halley une interprète digne de tout éloge. Ainsi chacun a eu son succès, les acteurs et le poète.

*Judith* a été moins heureuse que *Lucrece*. Le *Savoir-Théâtre-Français*, cette fois, a remporté la victoire sur son aîné. Et d'abord, à juger les deux rivaux en elles-mêmes, abstraction faite du mérite des poètes. *Lucrece* ne d'at pas triompher de *Judith*. On peut, on doit s'intéresser à Lucrece. Certes, une femme de cette simplicité et de cette vertu, forcée dans la chaste modestie de son honnêteté austère, s'immole à la pudeur et se fondant de son sang la liberté de sa patrie, une telle femme touche l'âme et l'éleve. Mais, en vérité, comment s'envoyer de Judith, qui s'en va traîtreusement provoquer un homme, l'exente par sa beauté armée de toutes les ruses d'une attrayante parure, et par l'ardeur du festin; puis l'immole, tout ivre encrue du vin et du désir qu'elle a versées dans ses veines? C'est là une infâme et horrible action, que Dieu lui-même, qu'on y fait intervenir, ne saurait ni adoucir ni absoudre. Et d'ailleurs quelle différence dans la gravité de la lutte et des intérêts! Que nous fait Béthulie, à côté des grandes destiness de Rome? L'aventure sanglante de Judith est donc un sujet impraticable au théâtre. Quelque adresse qu'on y mette, l'représentation d'Racine aura toujours raison, et le partie, s'il pleure pleurer sur ce pauvre Holopherne, si machinalement mis à mort. Cette fois, le partie n'a pleuré ni pour l'un ni pour l'autre.

La tragédie, s'il y a tragédie, est d'une grande simplicité et peut se raconter en quelques lignes.

D'abord le poète nous fait assister à la délosion de Béthulie, assiégée par l'armée d'Holopherne, la faim et la soif dévorent la ville; les mères desdées pressent leurs enfants sur leur sein et implorent une goutte d'eau. La misère a tue le courage, et l'en partie de se rendre. Mais ce tumulte et ce désespoir, une femme vêtue de deuil apparaît au seuil de sa maison... c'est Judith, l'inconsolable, qui pleure son veuvage et porte puissument le deuil de son époux. Manasse Judith, sentant en elle l'inspiration divine, ramme la force des citoyens abatpus, et, se parant de ses habits de fête prend la résolution d'aller treuver Holopherne pour le secouer et pour l'immoler.

La voix dans la tente du conquérant, mais déjà ce conquérant est vaincu et désarmé par les charmes de Judith Phœdime, une femme, une femme jusque-la maîtresse du cœur d'Holopherne, s'armé de sa passion et de sa jalouse contre cette étrangère, cette Juive au regard séduisant. Cependant ni les reproches ni les emportements de Phœdime ni le mécontentement ni les cris de l'armée et des chevaux qu'elle ameute contre Judith et qui demandent sa tête, ne peuvent detourner Holopherne de son amour. Il brave les armes, il punît les autres, sauve Judith de leur furor, et se livre ensuite avengement à sa dangereuse amie. — Le festin bomicide est à l'epar. Holopherne vide la coupe larmante, et bat le poing amoureux dans les yeux de Judith, puis il se retire sous sa tente. Alors Judith, saisissant son glaive, soulève le rideau de pourpre, entre, frappe, et re-



(Théâtre-Français. — *Judith*, tragédie. — Mademoiselle Rachel, rôle de Judith; Beauvalet, rôle d'Holopherne.)

vient tristement au milieu des juifs, qui saluent leur libératrice par des cris de délivrance et de joie.

Tout manque à un pareil sujet ; l'auteur a cru en adoucir la dureté et en féconder la sécheresse par la passion sincère et la générosité d'Holopherne ; mais comment n'a-t-il pas compris qu'il agravait ainsi l'horreur qui résulte naturellement de l'action de Judith ? — Que pouvait faire le public dans ce

vide de sentiments et d'intérêt ? applaudir une versification élégante ; se réfugier, pour le reste, dans le silence, et murmurer ça et là, ce qui était dans son droit. Peut-être aurait-il dû se montrer courtois et patient jusqu'au bout. Mon avis est qu'il faut tout accepter d'une femme, et singulièrement d'une femme spirituelle, tout jusqu'à des tragédies ; et vraiment madame Émile de Girardin mérite par beaucoup de style gra-



Theatre du Vaudeville. — *Hermance, ou Un An trop tard.* — Mesdemoiselles Thénard et Page, mesdemoiselles Saint-Marc et Castellan.)

cieux et d'aimable esprit qu'on lui passe *Judith* sans plus de sévérité. D'ailleurs, cherchez à *Judith* un poète tragique du côté de la barbe, à qui Molière accorde la toute-puissance, et la barbe elle-même y échouera. Sous les traits de made-

moiselle Rachel, Judith est d'une barbarie charmante, et je comprends que Beauvalet-Holopherne s'y laisse prendre et y risque sa tête.

Revenons à des beautés moins farouches : Hermance, elle,

est incapable de détruire le moindre Holopherne ; elle a le cœur trop sensible pour se livrer au maniement du contes. Séparée de l'homme qu'elle aime par des événements inondés de pleurs, Hermance le trouve marié à sa sœur. Vous devinez la lutte et le désespoir ! Le mari est tenté de revenir à Hermance ; un instant Hermance chancelle ; mais sa vertu surmonte son cœur : Hermance s'enfuit, et se sacrifie, plutôt que de porter le trouble dans la maison de sa sœur. Ce drame, très-honnête et très-moral, obtient un succès de sanglots : la scène où Hermance, retrouvant ses deux sœurs, s'assied près d'elles et leur raconte toutes les douleurs de son passé, mêlées à la joie de les revoir, est tout aimable et toute naïve : madame Aencelot n'a jamais rien fait de mieux ; il y a là trois visages qui s'encadrent gracieusement : le frais visage de mademoiselle Saint-Marc, le visage honnête et sage de madame Thénard ; le visage éveillé de madame Page ; et derrière eux, venant se jeter étourdi au milieu de ces épâches de famille, un quatrième visage qui se compose des beaux yeux, des dents d'ivoire et des joues appétissantes de mademoiselle Castellan.

#### THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

*Le Puits d'Amour*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Scribe et de Leuven, musique de M. BALFE.

Il y avait une fois, à Londres, une jeune Irlandaise arrivée depuis peu de son pays, et nourrissant en secret dans son cœur une passion profonde. Elle avait tout ce qu'il faut pour cela, une âme tendre, confiante et naïve, une imagination vive et ardente. Elle avait aussi tout ce qu'il faut pour plaire et pour être aimée : une taille svelte et dégagée, une démarche élégante, des traits délicats et fins, des cheveux blonds les plus jolis du monde, des yeux bleus d'une transparence admirable, et le regard le plus coquettellement spirituel. Cette jeune fille s'appelait Géraldine. Ce n'était d'ailleurs qu'une paysanne, ou tout au plus la fille de quelque petit bourgeois du pays : cependant elle avait reçu une éducation des plus distinguées. Elle pinçait de la harpe comme un professeur, et savait sur le bout du doigt la mythologie. Avec tant de qualités, tant de talents et tant de charmes, comment n'aurait-elle pas fait tourner toutes les têtes ? Elle n'y manqua pas. Le shérif de Londres, sir Bolbury, fut bientôt à ses pieds. Le roi Édouard lui-même la remarqua, et épousa en son honneur tous les trésors de sa rhétorique galante. Mais le cœur de la belle fut insensible à la séduction. Elle résista imperturbablement à l'éloquence du monarque et aux agréments du shérif. Rien ne put effacer de sa mémoire l'image de son ami Tony le matelot, ni le temps, ni l'absence, ni la mort elle-même. Voilà une amante modèle, et comme je vous souhaite d'en rencontrer une, ô lecteur !

Cependant Tony le matelot l'avait trompée, car il n'était pas matelot et ne s'appelait point Tony. C'était un jeune seigneur de la cour, le comte de Salisbury, rien que cela ! qui, voyageant en Irlande, avait imaginé de prendre momentanément la veste courte et le chapeau goudronné pour se rapprocher d'elle et endormir sa défiance. Mais ce qui n'avait été d'abord à ses yeux qu'un passe-temps devint bientôt, les charmes et la vertu de Géraldine y aidant, un amour véritable, et par conséquent honnête. Le faux matelot feignit d'être rappelé à bord, et fit ses adieux à Géraldine, qui pleura beaucoup, lui fit promettre de revenir, et lui donna ce qu'elle avait de plus précieux, l'anneau de sa mère, comme un témoin irrécusable de l'engagement qu'elle prenait de n'être jamais qu'à lui.

A Londres, le comte ne tarda pas à voir Géraldine ; mais c'était, je vous l'ai dit, un vertueux jeune homme, incapable de tromper plus long-temps celle qu'il aimait, incapable surtout de tendre des pièges à sa naïve confiance. Le roi lui imposait un riche et noble mariage, sous peine de disgrâce. Il tenait à la faveur, et il lui sacrifia son amour. Combien de courtisans, à sa place, se seraient montrés moins scrupuleux, et n'auraient renoncé ni à l'amour ni à la faveur !

« Va, dit-il à son page Fulby, va trouver Géraldine, et sans me nommer, dis-lui seulement que tu es chargé de lui remettre cette bague de la part d'un matelot nommé Tony. Ne lui dis pas que je ne l'aime plus, d'abord parce que cela n'est pas vrai, et puis je serais trop malheureux si elle me croyt parjure. Dis-lui seulement que Tony est mort, et qu'en mourant il l'aimait. »

Le page fait la commission, et se retire, tout surpris du calme stoïque avec lequel Géraldine a écouté la fatale nouvelle. Ce page est un enfant sans expérience, et qui ne comprend rien aux grandes passions. Géraldine est calme parce que sa résolution est prise ; une résolution péremptoire, qui coupe court à toute douleur, et qui dispense les gens les plus malheureux de s'affliger. Tout auprès d'elle est un puits, — car la cruelle confidence lui a été faite au milieu de la place publique ; — elle ne ressemblait pas au joueur, qui dit :

J'ai cent moyens tout prêts pour sortir de la vie,  
La rivière, le feu, le poison et le fer,

et qui continue à vivre. Elle n'a qu'une seule pièce dans son arsenal, mais elle n'hésite pas un seul instant à s'en servir. Elle monte sur la margelle d'un pas ferme et s'élançait dans le gouffre béant le plus héroïquement du monde.

Ce puits avait été, une fois déjà, le théâtre d'une semblable aventure, et c'est pour cela qu'on l'appelait dans le quartier le *Puits d'Amour*. Mais la date de ce fait célèbre se perdait dans la nuit des temps, et depuis il s'était opéré dans les profondeurs du vieux monument des révoltes importantes, dont je ne puis me dispenser de vous raconter l'histoire.

Ce puits s'ourait dans le voisinage du palais des rois d'Angleterre. Or, le prédecesseur du roi actuel avait été un très-mauvais roi. Les mauvais rois sont assez naturellement défiants et poitrins. Il leur faut des cachettes et des portes de derrière. Le monarque dont je vous parle avait donc fait construire en secret un appartement au fond de sa cave, et avait pris le *Puits d'Amour* pour porte de derrière et pour escalier dérobé. Il suffisait de s'asseoir dans un fauteuil qui se trouvait là, et de presser une détente : brrrr ! la machine se mettait en mouvement, le fauteuil s'élevait peu à peu jusqu'au niveau du sol, et vous arriviez hors du palais et au milieu de la place publique sans que personne en sut rien. Pour rentrer, la manœuvre n'était pas plus difficile. Édouard, le roi actuel, trouvant les choses si bien disposées, avait tiré un grand parti de la machine et de l'appartement souterrain. De concert avec quelques familiers, il s'y livrait en secret, l'hypocrite ! à des plaisirs que le décorum de la majesté royale ne lui eût pas permis de goûter autrement.

Lors donc que Géraldine se précipita dans le *Puits d'Amour*, au lieu de tomber dans l'eau, comme elle s'y attendait, elle rencontra la machine que j'ai décrite, qui se trouvait là tout à point, et qui l'apporta au milieu de la bande joyeuse et avinée. Figurez-vous un agneau qui tomberait au milieu des loups.

L'agneau ne voit pas d'abord tout son danger. Les loups vont venir, mais ils ne sont pas encore venus. Le seul présent est le moins redoutable de tous : c'est Salisbury, accompagné de Fulby, son page, Géraldine le reconnaît et n'éprouve aucune surprise. — Cela vous étonne ? On voit bien que vous ne vous êtes jamais jeté dans un puits ! Imaginez-vous donc qu'on prenne une pareille résolution, et qu'on fasse un pari saut sans que la cervelle en soit un peu ébranlée ! Géraldine a voulu mourir, elle a cru mourir, elle se croit morte, et pense que c'est seulement l'ombre de son amant qui lui parle, et qui presse de l'ombre de ses lèvres l'ombre blanche et delicate de sa jolie main. Le judicieux Salisbury se garde bien de la détromper : mais, au plus fort de ses transports amoureux : « Vite ! vite ! cachez-vous, s'écrie le page qui faisait sentinelle : voici le roi ! »

Salisbury pousse Géraldine dans un cabinet. Mais je vous ai dit que la jeune Irlandaise était une virtuose. Que trouve-t-elle dans ce cabinet ? Une harpe. Or, tout harpiste est comme les tambours, qui ne sauraient voir leur instrument devant eux sans frapper dessus. Géraldine risque d'abord quelques arpèges ; puis l'inspiration lui vient ; le son de sa voix se marie bientôt comme de lui-même aux sons des cordes harmonieuses, et le roi dit : Qu'est-ce que cela ?

Or, vous savez que le roi est peu scrupuleux quand il est dans ses petits appartements. Il fait boire à la panurette un vin perfide qui l'assoupit, puis il renvoie tout le monde, etc... — Vous rougissez, madame ? Rassurez-vous. Dieu protège la vertu en général, et Géraldine en particulier. Dieu, qui tient dans sa main le cœur des rois, envoie tout à coup à Édouard un irrésistible accès de mélancolie. Au lieu de mettre à profit ce moment si favorable, il prend le ton de l'orchestre, et se met en mesure, et chante si bien son bonheur qu'il oublie de le goûter. Ce que c'est que d'aimer la musique ! le temps fut, et l'occasion perdue ne revint pas. La police, introduite par Salisbury, s'empare du monarque, qu'elle ne connaissait pas, apparemment. Édouard se voit successivement arrêté par le shérif, malmené par les constables, berné par Salisbury, basoué par Géraldine ; et, après avoir été dupé de tout le monde, — inévitable et triste sort des rois ! — il est obligé d'unir lui-même à son rival celle qu'il avait espérée pour maîtresse.

Voilà l'histoire de Géraldine et du *Puits d'Amour*. Elle n'est pas très-vraisemblable, il faut bien l'avouer. Est-elle du moins amusante ? Cette question est délicate, et vous la déciderez mieux que moi.

J'aime mieux vous dire quelques mots de la musique de M. Balfé.

M. Balfé est ce compositeur anglais, ou plutôt irlandais, dont je vous ai annoncé l'apparition il y a quelques semaines. M. Balfé a beaucoup d'amis, amis très-zélés et très-bruyants. Mais, quelque bruit qu'aient fait ces messieurs, avant, pendant et après, ils n'ont pas empêché néanmoins qu'on entendît la partition de M. Balfé, et c'est là de leur part une in-



(Théâtre de l'Opéra-Comique. — *Le Puits d'Amour*. — Audran, rôle du comte de Salisbury ; madame Thillot, rôle de Géraldine ; mademoiselle Darcier, rôle du Page.)

signe maladresse ; pour M. Balfé, c'est un malheur. Sans cela on aurait pu du moins l'admirer de confiance.

Avant la première représentation, — cette *solemnité musicale*, comme le disait M. Balfé lui-même dans des *réclames* écrites de sa propre main, — l'auteur du *Puits d'Amour* était un athlète formidable qui allait tout écraser, un soleil étincelant, dont l'apparition sur l'horizon de l'Opéra-Comique allait plonger dans l'ombre les pâles étoiles qui se disputent un coin de ce ciel étroit et nébuleux. Aujourd'hui M. Balfé n'est plus qu'un compositeur comme il y en a tant, écrivant

correctement la lanze, sachant honnêtement son métier, et arrangeant assez proprement des idées qu'il a ramassées partout, dans le cours de ses voyages.

Une montagne en mal d'entant  
Jetait une clameur si haute,  
Que chacun, au bruit accourant,  
Craint qu'elle accoucherait sans faute  
D'une cité plus grosse que Paris :  
Elle accoucha d'une souris.

#### La Vengeance des Trépassés.

NOUVELLE.

Suite. — Voyez p. 73, 89, 105 et 121.)



§ VI. — Leonor trouve le repos.

Dow Christoval et Leonor avaient loué une petite maison dans l'île, non loin de la demeure du chanoine Sulzer, dont ils avaient fait leur ami. Ils vivaient la parfaitement heureux.

Don Sébastien leur envoyait tous les trois mois un quartier des rentes de don Christoval, et ce revenu, qui dans une ville eût été à peine suffisant, leur faisait à Reichenau une véritable opulence, jusqu'à leur donner un superflu dont Leonor soutenait quelques-pauvres-familles. Le nécessaire leur coûta t

peu, et leurs plaisirs ne leur coûtaient rien. Ces plaisirs consistaient dans la promenade, la lecture, la musique. Souvent ils allaitaient s'asseoir au pied d'une grande croix plantée sur le point le plus élevé de l'île, au milieu des vignes. Du haut de ce belvédère, ils jouissaient d'une vue ravissante : ils dominaient tout le lac, à l'extrémité duquel l'œil découvrait, au midi, les tours de Constance inondées de lumière, qui semblaient une ville fantastique perdue dans les nuages ; de l'autre côté se découpait sur un fond clair les sombres ruines de quelques manoirs féodaux, perchés comme de vieux nids de vautours sur ces montagnes bizarres qu'on appelle en allemand le Mont-aux-Grués et les Monts-Jumeaux ; en face s'allongeaient sur la rive de riantes collines, et, sur un dernier plan, beaucoup plus reculé, montaient plusieurs étages de glaciers, dont les cimes colossales, déboussolées de neige, se confondaient avec le ciel. Cette croix était le but favori de leurs courses, soit au lever de l'aurore, soit au coucheur du soleil. Assis sur un banc de bois, en présence de cette belle nature, d'un aspect si divers et si paisible, ils aimaitaient à repasser le souvenir de leurs aventures, et finissaient par remercier la Providence qui leur avait inspiré de venir se réfugier dans l'île sainte. Quelquefois ils apportaient avec eux une guitare, et s'amusaient à chanter les airs les plus caractéristiques de l'Espagne, boléros, tirannas, séquilles, parmi lesquels on pense bien que *Marinero del alma* n'était pas oublié. Léonor prenait plaisir aussi à imiter d'inspiration ces mélodies arabes que les Bohémiennes font entendre dans les villages, à la porte des auberges, et qui sont connues en Espagne sous le nom de *cagnas*. Ce sont des tenues plaintives brusquement entremêlées de quelques notes rapides, au gré de la chanteuse ; et ce chant empreint d'une tristesse ardente et passionnée, ce chant capricieux, dépourvu de rythme, impossible à noter, se prolonge indéfiniment, toujours changeant et varié, sur deux ou quatre mesures d'un accompagnement monotone et invariable ; ou plutôt ce n'est pas un chant : ce sont des sanglots, des cris, des soupirs, même des éclats de rire, quelque chose en un mot qui bouleverse l'âme et dont il est impossible de donner une idée à qui ne l'a pas entendu. La belle voix de Léonor, secondée d'un goût exquis, rendait toutes ces émotions, toutes ces nuances avec un accent irrésistible. Les bonnes gens qui traillaient aux vignes s'arrêtaienr pour écouter, et après une ou deux minutes d'extase, ils reprenaient leur ouvrage en disant : « Ce sont les Espagnols. »

Don Christoval avait beaucoup aimé la botanique ; ce gout se réveilla en présence d'une nature qui oltrait si abondamment de quoi le satisfaire. Don Christoval et dom Sulzer, qui malgré son âge était encore robuste et grand marcheur, faisaient ensemble de longues excursions dans l'île ou dans les contrées avoisinantes. Léonor, dans les premiers temps, les accompagnait ; mais la naissance d'un fils, en lui imposant de nouveaux devoirs, l'empêcha de chercher au dehors des distractions. A quoi bon d'ailleurs ? Tous les plaisirs pour elle n'étaient-ils pas rassemblés autour de ce berceau : autour de ce berceau une famille s'était fondée ; le chanoine Sulzer avait été le parrain du petit Carlos ; le bon vieillard était fou de son îlein. Il faut renoncer à décrire la joie triomphante de don Christoval. Enfin la venue de cet enfant était, comme le disait dom Sulzer, une bénédiction visible du ciel, qui l'envoyait aux père et mère comme un gage de pardon et la promesse d'un long bonheur dans l'avenir.

A l'époque où nous sommes arrivés, le petit Carlos pouvait avoir huit ou dix mois ; il venait à merveille. Un matin, sa mère l'avait conduit dans un grand enclos joignant le chevet de l'église, où souvent elle allait s'asseoir au soleil, cachée entre les contre-forts du chœur, un livre ou sa broderie à la main, tandis que l'enfant se roulait sur l'herbe et cueillait des primevères et des marguerites. Ce lieu paraissait avoir servi d'enterrement aux anciens morts, car on y voyait encore çà et là quelque large pierre sépulcrale, enserrée au niveau du sol, et dont la mousse avait effacé l'inscription. Ce jour là donc, en l'absence de son mari qui herborisait avec dom Sulzer, Léonor était dans son boudoir, comme elle l'appelait ; elle tenait son fils sur ses genoux et le faisait jouer, lorsqu'elle s'entendit appeler à grands cris à la porte de l'enclos. Elle reconnut la voix du petit messager qui apportait ordinairement les lettres de Constance. Justement on attendait des nouvelles de don Sébastien. Leonor déposa l'enfant sur une vieille tombe et courut vers le chemin. C'était effectivement une lettre ; mais si tôt que la pauvre femme fut jeté les yeux sur l'adresse et reconnut l'écriture, elle pâlit et trembla au point qu'elle fut obligée de chercher un appui contre le mur. Elle fut quelque temps avant d'oser rompre le cachet, tant il lui semblait que ce papier sinistre était rempli de douleurs et d'amertume. Elle l'ouvrit enfin et lut ce qui suit :

« Ma nièce (bien que vous soyez indigne de ce nom).  
« Vous avez souillé l'antique honneur de notre famille ;  
« Vous avez abandonné, désolé, celui qui vous avait élevée et qui remplaçait votre père ;  
« Vous avez trahi votre Dieu !

« Ne vous flattez pas que tant de crimes demeurent impunis.

« La Providence n'a pas voulu que je quittasse la vie ayant d'avoir découvert l'asile où vous cachez votre honte. Voici ma dernière volonté : Je confie au ciel le soin de l'exécuter.

« Vous, votre complice et vos enfants, si vous en avez, SOYEZ MAURUS ! Je vous donne ma malédiction comme prêtre et comme père ! Je vous la donne étant sur mon lit de mort. Quand vous lirez ces lignes, dernier effort de ma main défaillante, je n'existerai plus, et ma vengeance aura commencé, car les morts se vengeront, Léonor ! Vous l'éprouverez. Adieu ! »

Léonor, en achevant cette horrible lettre, sentit un nuage descendre sur sa vue ; elle fut quelques minutes sans rien distinguer, sansrien entendre, frappée de stupeur et près de s'envahir. Peu à peu cependant la respiration lui revint, et leurs se faisant passage la soulagèrent, et elle essaya de

marcher. Son regard, attaché à terre, était obscurci par les larmes ; elle arriva machinalement à l'endroit où elle avait laissé son Carlos. Tout à coup elle vit devant elle l'enfant couché à la renverse sur la pierre, immobile, ses petits bras étendus et la bouche ouverte, d'où sortait le chapelet que sa mere lui avait laissé pour jouer. Le pauvre enfant l'avait porté à sa bouche et en avait avalé les premiers grains ; il s'était étranglé ! Ce chapelet était celui de la sœur Dorothee, soigneusement conservé par Léonor, *afin qu'il lui portât bonheur* !

Les cris de la malheureuse mère attirèrent du monde. On s'empessa de porter secours à l'enfant ; mais on reconnaît bientôt que tout secours était inutile. Dès qu'elle eut acquis cette affreuse certitude, Léonor tomba sans mouvement sur la pierre, à côté de son fils. Quelqu'un survenant à l'improviste, à qui l'on aurait dit : « De ces deux corps, l'un est un cadavre », n'aurait su discerner lequel. On les emporta l'un et l'autre. Don Christoval, qui revenait avec dom Sulzer, voyant de loin la feule se diriger vers sa maison, courut et put croire en arrivant que le même coup lui avait ravi sa femme et son fils.

Léonor ne recouvrira l'usage de ses sens que pour faire craindre la perte de sa raison. Pendant huit jours elle fut en proie à une fièvre ardente, accompagnée d'un délire presque continu. Dans ses transports, elle demandait son fils ; elle exigeait qu'on le lui apportât ; elle l'entendait pleurer dans la chambre voisine. Elle lui parlait, tâchait de l'apaiser de la voix, en lui disant les choses les plus tendres et s'empêtrait contre la méchanceté de ceux qui les séparaient. Dans d'autres moments, elle voyait son oncle auprès d'elle. Alors, la maladie lui prétait des forces, elle se mettait à genoux sur son lit, et, les mains jointes convulsivement, elle suppliciait l'archevêque de lui faire grâce : « Mon oncle, mon oncle, crierait-elle, retirez votre main, rendez-moi notre Carlos ; c'est vous qui l'avez pris, je le sais bien ! vous l'avez caché dans votre tombeau ! Laissez-moi l'y chercher ; je suis sûre que je l'y trouverai ! Oh ! mon bon oncle ! nous vous aimerions tant !... Ah ! voilà mon oncle qui va nous bénir !... O ciel ! il me frappe, il me maudit, il m'écrase ! Mon oncle, mon oncle, pardonne ! retirez votre main ! »

A ces crises succédaient des heures d'abattement inerte, pendant lesquelles la malade semblait anéantie. Don Christoval veillait assidument à son chevet, et montrait une force d'âme et une présence d'esprit incroyables. Le médecin qu'on avait fait venir de Constance était un praticien habile et expérimenté, mais toute son habileté et son expérience étaient ici en défaut : il ne s'avisait que dire.

Le neuvième jour cependant il conçut une heure d'espérance ; la fièvre tomba tout à coup d'elle-même, et, pour la première fois, Léonor reconnut son mari. Cet état se soutint deux jours ; on essaya de la nourrir un peu ; elle s'y prêta, et la tentative réussit. Don Christoval, qui s'était préparé pour un second sacrifice, ressentit une joie aussi vive, aussi pleine que s'il n'eût éprouvé aucune perte. Devant l'idée de conserver Léonor, la mort de Carlos disparut. Telle est la pauvreté et l'étroitesse de l'âme humaine, qu'un seul sentiment, une seule jouissance l'absorbe tout entière ; encore bien souvent est-ce trop d'une !

Le soir de ce second jour, dom Sulzer vint de se retirer, assuré, disait-il, de la convalescence de Léonor ; la garde aussi était allée prendre quelques instants de repos, don Christoval veillait seul près de la malade. Elle était moiée assise, moiée couchée, la tête languissamment appuyée contre la poitrine de son mari dont elle serrait la main dans la sienne, et comme abritée sous le bras qui l'entourait. Il y eut un long silence rempli de calme et de douceur ; ce fut Léonor qui le rompit d'une voix faible et sans quitter sa position : « Don Christoval, dit-elle, voyons si vous avez bonne mémoire : vous souvenez-vous où nous nous sommes rencontrés pour la première fois ?

— Certainement, mon amie ; je vous avais entrevue au sujet, à la cathédrale, mais vous ne m'aviez pas remarqué. La première fois que nous nous échangeâmes un regard, ce fut à ce combat de taureaux sur la Plaza-Mayor ; vous étiez avec les dames de la famille de Medina-Sidonia.

— Le bruit courrait alors que vous étiez amoureux d'Inès de Medina Sidonia.

— Comment l'avez-vous su ?

— Inès me le dit elle-même ; entre femmes on se confie bien des choses. Cette confidence me fit de la peine, et pourtant je ne vous connaissais que depuis quelques heures et seulement pour vous avoir aperçu.

— Il avait été question de cela en effet ; mais du moment que je te vis, ma Léonor, je fis serment que tu serais ma femme, quelles que fussent les obstacles qui s'élevaient entre nous.

— Tu as tenu ton serment, mais au prix de quels sacrifices, mon ami ?

— Et toi, Léonor, tu rappelles-tu de quelle façon je partis à te remettre un billet ?

— Si je me le rappelle !... C'était au Prado, où je me promenais avec ma maîtresse.

— Je vous avais suivies pendant toute la promenade.

— Sans doute. Crois-tu que je ne l'eusse pas remarqué ?

— Au moment où nous remontions en carrosse, une espèce de pauvre nous aborda sous prétexte de nous demander l'aumône. J'eus la présence d'esprit de faire monter Léonise la première, et ce fripon de mendiant, au lieu de recevoir une pièce de monnaie, me glissa effrontément une lettre dans la main ; après quoi, il s'éloigna en me clamant de bénédictions pour ma charité, si bien que Léonise me gronda et m'appela prodigue.

— Jamais bénédictions ne furent plus justes ni plus sincères ; car le pauvre mendiant était au comble de ses vœux : il s'était attendu à un refus exprimé avec colère, et la jeune dame en recevant le papier s'était contentée de rougir, elle avait même souri légèrement.

— Oh ! non, je vous promets que je n'ai pas souri !

— Oh ! si, j'en suis très-sûr, et vous pouvez m'en croire.

— Je vous crois donc.

— Mais mon espoir fut bientôt renversé, quand j'appris que l'archevêque venait d'enfermer sa nièce chez les nonnes de Sainte-Claire avec le projet arrêté de lui faire prendre le voile. Je fus au désespoir. J'allai consulter Sébastien, et ce fut lui qui me suggéra le plan dont je me servis avec succès. Il s'avait que le jardinier du couvent avait besoin d'un garçon.

— Comment savait-il cela ?

— Ma foi, je n'ai pas poussé la curiosité si loin. Mais en général ce brave Sébastien avait toujours une abondante provision de renseignements pareils. Il en recueillait de tous côtés, soit pour son usage, soit pour celui de ses amis. C'était un héros d'aventures comparable à don Galaor.

— Quel mauvais sujet ! Enfin vous séduisez ce malheureux José ?

— Non, pas d'abord. Je me présentai comme un véritable garçon jardinier, en lui avouant que je n'étais peut-être pas très au courant du métier ; mais je promis en revanche tant de zèle et de soumission qu'il m'accepta, et pendant huit jours, Sanche travailla très-sérieusement et très-maladroitement au jardin. Je m'étais imaginé que les religieuses venaient quelquefois s'y promener, mais je n'en vis qu'une seule, et ce n'était pas celle que je cherchais ni que je pouvais essayer de mettre dans mes intérêts : c'était l'abbesse elle-même ! Un jour que j'étais occupé à tailler des rosiers, je la vis paraître au bout de l'allée avec votre oncle. Ils semblaient absorbés dans un entretien sérieux et venaient à moi. Et vite ! je fis deux bouquets à la hâte, et je m'avancai pour les leur offrir. Ils les prirent en riant de ma tourture gauche et de ma mine embarrassée ; mais leur préoccupation m'avait permis d'approcher jusqu'à entendre cette phrase de l'archevêque : « Oui, ma fille, arrangez-vous comme vous l'entendez ; arrangez-vous pour le mieux, mais il faut qu'il en soit ainsi ! »

— Cela me détermina, outre que Josè, irrité de ma mauvaise besogne, parlait de me renvoyer. Je me détourna à lui. L'honnête vieillard fut épouvanté, mécontent ; mais l'ennemi était dans la place, il eût été bien malaisé de l'en faire sortir sans escandale. Josè préféra céder et me servir. Nous conspirâmes ensemble, et tous les jours un nouveau moyen était proposé, discuté et rejeté. Enfin, la mort de cette religieuse me parut une occasion propice ; il fallait la saisir et frapper un coup hardi. Chère amie, tu sais le reste.

— Oui, je le sais ; et vous, don Christoval, savez-vous quel quantième nous avons aujourd'hui ?

— Le 1<sup>er</sup> septembre. Pourquoi ?

— Le 1<sup>er</sup> septembre ! Cette date ne vous dit-elle rien ? En ce moment nous sommes dans l'anniversaire de cette nuit solennelle où, pour vous appartenir, je commis un crime ! C'était une nuit tout comme celle-ci ; il me semble que je m'y retrouve, que je revois les mêmes objets dans le même ordre, éclairés par la même lumière triste et mystérieuse. Ah ! Christoval, il fallait bien vous aimer ! Mais, va, je ne regrette pas ce que j'ai fait.

— Et pourquoi le regretterais-tu ? Jusqu'ici, malgré nos traverses, n'avons-nous pas été heureux ? Et nous le serons encore davantage dans l'avenir, j'en ai la confiance et le présentement.

— Crois-tu ? Ah ! mon ami, la malédiction de mon oncle !

— Qui importe ? Pensez-vous que Dieu se laisse engager par les injustices des hommes, quels qu'ils soient ?

— Il nous a enlevé notre Carlos !

— C'est une épreuve qu'il nous envoie, la plus grande et probablement la dernière de toutes ; mais ce n'est pas la conséquence des paroles de l'archevêque. Quant à ce qui s'est passé dans le monastère la nuit de ta faute, parmi combien de larmes, de prières, de bonnes œuvres, n'as-tu pas racheté cette faute ? Qu'avons-nous sacrifié, après tout ? Un cadavre insensé. L'âme qui l'habita avait connu la violence de la passion, puisqu'elle y avait succombé. N'en doutez pas, Léonor, du séjour où Dieu l'a mise, elle a vu votre amour, nos souffrances et nos vertus : elle nous a pardonné. »

En cet endroit, Léonor tressaillit comme réveillée en sur-saut ; elle s'arracha brusquement du sein de son mari et se mit sur son siège. Ses yeux hagards étaient fixés au fond de la chambre, sa respiration était brève et entrecoupée ; d'une voix basse et pleine de terreur : « Christoval, dit-elle, Christoval ! Vos dons ! qui est là ?

— Ou, mon amie ?

— Là ! là ! derrière la porte ?

— Il n'y a personne.

— Si, quelqu'un... Une ombre... un fantôme enveloppé d'une sueur.... Il porte à la main un grand cierge allumé.

— C'est une illusion de la fièvre ; ma Léonor, calme-toi.

— Le voilà au pied de mon lit... Il se dévoile.... Ah ! sœur Dorothee !... Grâce ! éparez-moi, ayez pitié de moi !... O ma sœur, ma sœur !... Ah ! je suis perdue ! mon lit brûle !... Je brûle ! je brûle !

Ces cris terrible, la garde, le médecin, étaient accourus. Ils se regardaient, ils ne savaient que faire, tant l'épouvante les avait saisis. Don Christoval, au désespoir, s'efforçait d'apaiser la malade en la serrant dans ses bras et en lui prononçant les noms les plus tendres. Mais l'accent de cette voix, naguère si puissante sur elle, paraissait lui être devenu subitement inconnu. Malgré les supplications et les caresses de son mari, Léonor continuait à se débattre et à crier : « De l'eau ! de l'eau !... Une goutte d'eau !... On lui en présente : elle repoussa le verre : « C'est de la flamme que vous me donnez !... Oh ! ciel ! quel ! personne n'aura pitié de mes tortures !... Ah ! Dorothee, quelle vengeance !... Mais vous, vous qui me regardiez immobiles, êtes-vous donc aussi impitoyables qu'elle ?... Oh ! je brûle ! je brûle !... Christoval, tu ne m'aimes donc plus ? Sauve-moi, arrache-moi de ce bûcher !... Christoval, à mon secours !... Et comme il voulait la prendre dans ses bras pour la déposer par terre, tout à coup, par une convulsion suprême, par un effort inouï, elle se dressa

tout debout, et, exhalant le reste de ses forces dans une clameur perçante, elle retomba pesamment sur son lit.

La prédiction de la bohémienne était accomplie.

F. G.

*La fin à un prochain numéro.*

## Industrie.

### LE SUCRE DE CANNE ET LE SUCRE DE BETTERAVE.

(Suite. — Voir p. 90.)

Les sures de la Guadeloupe et de la Martinique se vendent aujourd'hui dans les ports, droits acquittés, 63 fr. les 50 kilogrammes, bonne qualité ordinaire, desquels il faut retrancher 24 fr. 75 c. pour les droits. Il restera alors 38 fr. 25 c., sur lesquels il faudra payer, tenu aux colonies que dans la métropole, une soude de frais divers dont nous allons donner le détail, et qui ne peuvent s'évaluer en bloc à moins d'une vingtaine de francs et plus. Ces frais sont, aux colonies, autre une tare de 10 p. 100, le coût de la barquette vide, avec le fond, les cercles et les clous; le fret de l'embarcadère au port d'embarquement, le roulage, le pesage et le magasinage pendant un mois au moins, le droit colonial, de 4 fr. 70 c. par 100 k., et enfin, comme les colons placés dans l'intérieur des terres ne vendent pas eux-mêmes, une commission de vente de 5 p. 100. À ces frais déjà subis par le sucre au moment où il quitte la colonie pour arriver dans un port de la métropole, il faut actuellement ajouter la perte de poids par suite du coulage pendant la traversée, le coulage en magasin, la tare, les escomptes afférents à chaque opération, l'assurance, le courtage et la police d'assurance, et enfin le droit de douane dont nous avons parlé. Mais ce n'est pas tout encore. De nouveaux frais l'attendent après qu'il est entré dans le port: ceux du tonnelier, de port en magasin, de magasinage pendant un mois au moins, d'assurance contre l'incendie, de courtage de vente, de commission de vente et de garantie qui sont de 3 p. 100. C'est à peine si, tous ces frais déduits, il restera au colon de quoi couvrir son prix de revient. Dans l'hypothèse la plus favorable, il aura, en sus de ses frais de production et de fabrication, 2 fr. ou 3 fr. Avec cette somme modique et presque dérisoire, il faut acquitter l'imposte local ou les autres charges coloniales, pourvoir au renouvellement, à l'entretien du matériel et du personnel de la sucerie, payer non-seulement l'intérêt des capitaux engagés, mais encore celui des capitaux empruntés, et enfin avoir ses bénéfices. Or, c'est ce qui est matériellement impossible. Pour que le colon fût au niveau de ses charges, il faudrait qu'il lui restât, y compris le prix du sucre, un minimum de 23 fr. 50 c. par 50 kilog. de sucre vendu. En ce moment, les entrepôts sont encombrés de 52 millions de kilog. de sucre colonial, qui ne peuvent trouver d'acheteurs; par conséquent, il renferme une quantité de sucre qui peut suffire à la consommation de la France pendant plus de cinq mois.

Qu'on ne s'étonne donc pas que les colons n'apportent à leur régime intérieur aucune modification, qu'ils n'améliorent pas leurs procédés de fabrication, qu'ils ne réduisent pas leurs frais par l'achat et l'importation de machines. Les colons sentent toute l'importance de ces progrès; ils comprennent combien leur réalisation aurait d'influence et sur leur bien-être et sur la prospérité future des colonies, mais leur situation misérable les met dans l'impossibilité de faire les avances nécessaires.

Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de parler ici d'un essai qui a été dernièrement tenté à l'île Bourbon, et qui, si le succès répond aux espérances qu'il a fait concevoir, pourrait être pour nos colonies le commencement d'une nouvelle ère; nous voulons parler de la sucerie qui s'y est établie sous le nom de sucerie l'Incent.

Nous avons exposé plus haut la nécessité où l'on est aux colonies de réunir aujourd'hui la production et la fabrication sur la même sucerie; il ne peut ainsi exister aux colonies que deux classes d'individus: les maîtres et les esclaves. Les premiers sont exclusivement propriétaires du sol, et ils ne vivent qu'à la condition d'être à la fois grands propriétaires agricoles et grands fabricants. De classe moyenne, il en existe à peine, car on ne saurait donner ce nom à quelques mulâtres, à des nègres affranchis, à quelques artisans, ou à des journaliers ou ouvriers vivant de leurs salaires. Cet état de choses complique singulièrement la grande question de l'esclavage en ce qu'elle ne permet pas l'existence d'une propriété territoriale intermédiaire. Quelle serait, en effet, la position d'un individu qui voudrait cultiver et produire du sucre avec quelques hectares de terre? Ses frais seraient immédiatement bien au-delà de ses produits, et il devrait aussitôt cesser une industrie qui ne pourrait que le conduire à la misère.

A l'appui de ces réflexions, nous croyons devoir placer ici quelques chiffres indiquant la population coloniale et ses deux grandes divisions. Nous les trouvons consignés dans un état publié en 1838 par le ministère de la Marine. Ces chiffres ont depuis fort peu changé. La Martinique comptait alors une population libre de 40,643 individus, non compris la garnison et les fonctionnaires non propriétaires. La population esclave montait à 77,459. A la Guadeloupe, il y avait 32,059 individus libres, et 95,609 esclaves des deux sexes. La Guyane française comptait une population libre de 5,036 individus, sur une population esclave de 16,592; et enfin, à Bourbon, il y avait 36,803 personnes libres; le nombre des esclaves était de 69,296. Depuis ce temps, il y a eu dans chacune de ces colonies un assez grand nombre d'affranchissemens,

qui, avec le temps, contribueront peut-être à créer le germe d'une population d'ouvriers, mais qui, avec la constitution actuelle du travail aux colonies, convertiront difficilement les individus libérés en petits propriétaires.

A Bourbon, on vient de fonder une sucerie sur un nouveau modèle, et pourvue de toutes les machines que réclament aujourd'hui les progrès industriels. Tout y fonctionne d'après les procédés les plus nouveaux et les plus avancés. La plupart des appareils qui y sont employés sont ceux dûs à l'ingénieur Degrand. Mais ce qui distingue surtout cette sucerie de toutes les autres, c'est que c'est une véritable usine. Elle ne fait uniquement que fabriquer le sucre avec les cannes, absolument comme le moulin fait de la farine avec le blé qu'on lui envoie. Quelle que soit la quantité de cannes que vous avez récoltées, vous les portez à la sucerie, qui les convertit en sucre pour un salaire, qui se paie soit en argent, soit, ce qui est plus habituel, en nature. Le succès de cette sucerie a déjà déterminé l'établissement d'autres usines semblables, et pour nos colonies, c'est tout un avenir, car elles pourront alors envisager avec moins de terreur les grandes questions dont la solution, la discussion même, les inquiètent et les tourmentent. Du moment où le colon pourra fabriquer ailleurs que chez lui, il se formera une propriété agricole intermédiaire, et le sol, morcelé plus qu'il ne l'est aujourd'hui, produira la formation d'une classe moyenne dans les rangs inférieurs de laquelle il sera facile de trouver des travailleurs, soit cultivant par eux-mêmes, soit salariés.

Examинons actuellement quelle est la production sucrière de nos Antilles et celle de nos autres colonies à sucre. Bénin, elles peuvent produire aujourd'hui annuellement de 80 à 85 millions de kilogrammes. Dans ce chiffre la Guadeloupe figure pour 35 à 40 millions; la Martinique pour 25 à 30 millions; Bourbon pour 15 à 20 millions; Cayenne, enfin, pour 2 millions de kilogrammes. En 1840, année du maximum, cette colonie nous en a fourni 2,144 115 kilog.

Nos colonies toutefois n'ont pas toujours donné une semblable production. Ruinées pendant l'occupation anglaise, elles ne donnaient plus, quand elles sont rentrées en notre pouvoir, que des produits insuffisants. Aussi une ordonnance du 23 avril 1814 doit-elle admettre les sures étrangers à concourir sur le marché, sans distinction d'origine, avec les sures des colonies françaises, au droit uniforme de 40 fr. par 100 kilog., droit, du reste, qui fut bientôt modifié par la loi du 17 décembre de la même année.

D'après les recherches de M. Moreau de Jonnes, le produit en sucre brut d'un hectare cultivé en cannes dans nos colonies donne les résultats suivants:

Martinique.	1,450 kilog.	de sucre brut.
Guadeloupe	1,500	
Guyane	1,550	
Bourbon	1,600	

À la Guadeloupe, que nous prenons par exemple, un hectare cultivé en cannes donne 1,500 kilog. de sucre brut qui sont fournis par 12,712 kilog. de vesou. En admettant que l'imperfection des machines ou celle des procédés de fabrication laisse au moins un tiers du jus dans la bégasse, nous aurons à la Guadeloupe une quantité de 19,000 kilog. de vesou par hectare. Dans l'Inde, un hectare donne aujourd'hui 32,000 kilog. En appliquant ici le même raisonnement qu'à notre colonie des Antilles, c'est-à-dire en tenant compte d'un tiers de jus laissé dans la bégasse, nous aurons pour chiffre total celui de 18,000 kilog.

La consommation du sucre, restreinte presque partout, et surtout en France, par des droits élevés, ne s'est augmentée depuis un certain nombre d'années que d'une manière insensible. En France, elle est de 4 kilog. par tête environ. En Belgique, elle atteint à peine ce chiffre. En Angleterre, où l'usage du thé et des boissons chaudes est plus général que dans les autres pays, la consommation s'élève à 8 kilog. par individu. A la Havane, elle est de 16 kilog.

Ces chiffres sont ceux qui sont le plus généralement adoptés, comme approchant le plus de la vérité. Car Neuman, qui a voulu fixer pour chaque pays de l'Europe la consommation en sucre, est tombé dans de graves erreurs. Il nous suffira de dire que, l'évaluant en masse à 1,011,000,000 de livres, il porte la part de l'Angleterre à 321,500,000 livres, celle de la Belgique à 60 millions, et fait descendre celle de la France à 178,500,000 livres. Cette proportion donnerait à l'Angleterre une consommation annuelle par tête de 20 livres, et à la Belgique de 15, proportion évidemment exagérée, tandis qu'en France la moyenne est supérieure au chiffre des évaluations de ce statisticien.

(La suite à un prochain numéro.

## Statistique.

### MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS

Le dernier compte-rendu administratif du Mont-de-Piété de Paris présente, pour l'année 1841, les résultats suivants:

Le solde du compte des fonds empruntés (à 3 p. 0) , ou montant des 4,120 billets en circulation au 31 décembre 1840, était de . . . . . 16,521,089 L Il a été émis, en 1841, 4,016 billets. . . . . 11,818,814 Ensemble, 8,136 billets, représentant la somme de . . . . . 31,312,903 L Il a été remboursé, en 1841, 3,105 billets pour la somme de . . . . . 16,558,202 L Au 31 décembre 1841, il restait en circulation 4,031 billets pour la somme de . . . . . 14,784,701 Ensemble, 8,136 billets, représentant la somme de . . . . . 31,342,903 L

ENTRÉE.			SORTIE.		
PAR COMMISSIONNAIRES			PAR COMMISSIONNAIRES		
TOTAL	ARTICLES	SOMMES	TOTAL	ARTICLES	SOMMES
DIRECTIONS			DIRECTIONS		
PAR LE PUBLIC			PAR LE PUBLIC		
Engagements . . . . .	183,194	4,853,329 fr.	Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.
Renouvellements . . . . .	104,301	3,735,281	Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619
Ensemble . . . . .	288,495	8,588,673 fr.	Ensemble . . . . .	1,070,354	16,616,500 fr.
ARTICLES			ARTICLES		
Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.	Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.
Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619	Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619
Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.	Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.
SOMMES			SOMMES		
Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.	Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.
Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619	Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619
Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.	Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.
TOTAL			TOTAL		
Mont-de-Piété			Mont-de-Piété		
PAR COMMISSIONNAIRES			PAR COMMISSIONNAIRES		
Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.	Engagements . . . . .	1,190,147	12,473,887 fr.
Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619	Renouvellements . . . . .	2,181,619	2,181,619
Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.	Ensemble . . . . .	3,371,766	14,655,506 fr.

Les bons provenant des ventes montent à 278,392 fr. 85 c.

### Moyennes des opérations directes

Engagements . . . . .	26 fr
Renouvellements . . . . .	30
Dégagements . . . . .	17

### Moyennes des opérations par commissionnaires

Engagements . . . . .	13 fr.
Renouvellements . . . . .	19
Dégagements . . . . .	12

### Moyennes générales

Engagements . . . . .	15 fr.
Renouvellements . . . . .	24
Dégagements . . . . .	15

### Mouvement général du Mont-de-Piété

Articles : 2,537,291. — Sommes : 44,792,016 fr.

Les diverses opérations accomplies pendant l'exercice de 1841, soit directement par le public, soit indirectement par l'entremise des commissionnaires, se résument dans les proportions suivantes:

Engagements par public, 17 p. 0 pour commissionnaires	86
Renouvellements . . . . .	42
Dégagements . . . . .	52

En 1839, la proportion des engagements effectués par le public au Mont-de-Piété était sur la totalité de 9 p. 0, elle s'est élevée, en 1840, à 12 p. 0, et en 1841 à 17 p. 0. Ce dernier résultat, avantageux pour les emprunteurs, est dû à la création par l'administration de deux bureaux auxiliaires gratuits.

Voici le résumé des opérations des bureaux auxiliaires

1840. — Articles : 82,804. — Sommes : 1,020,113 L
1841. — — — 177,626 — — — 2,192,934 L 47

L'exercice de 1841 présente donc l'augmentation suivante dans les opérations:

Articles : 94,825. — Sommes : 1,172,821 fr. 17 c.

Un semblable résultat, qui, du reste, a été plus important encore pour 1842, ainsi qu'il ressortira du compte administratif qui n'est pas encore rendu, prouve l'utilité des bureaux auxiliaires et l'avantage que trouverait le public dans l'extension de ces bureaux et la suppression de ceux des commissionnaires.

### DROITS PERCUS PAR LE MONT-DE-PIÉTÉ

Par les dégagements . . . . .	749,719 fr. 29 c.
Par les renouvellements . . . . .	605,509 40
Par les ventes . . . . .	153,016 70

Ensemble . . . . . 1,508,275 fr.

### DROITS PERCUS PAR LES COMMISSIONNAIRES

Par engagements . . . . .	255,277 fr. 73
Par renouvellements . . . . .	55,052 38
Par dégagements . . . . .	16,956 07
Par bons . . . . .	589 81
Commission à 2 p. 0 sur 851,293 fr. représentant les mandats émis et retirés de leurs bureaux avant l'engagement au Mont-de-Piété . . . . .	43,625 80

Intérêts à 6 p. 0 de leurs avances sur celles du Mont-de-Piété . . . . .	391,501 fr. 88
Ensemble . . . . .	391,501 fr. 88

SOMMES PAYÉES PAR LES EMPRUNTEURS :

4 <sup>e</sup> Au Mont-de-Piété, pour droits à 9 1/2 p. 0.0, . . . . .	4,508,275 fr. 0c.
2 <sup>e</sup> Aux commissionnaires, pour droits à 3 p. 0.0, . . . . .	391,501 88
3 <sup>e</sup> Aux commissionnaires, pour intérêts de leurs avances. Pour mémoire . . . . .	0 0
4 <sup>e</sup> Différences sur les ventes. Pour mémoire . . . . .	0 0
5 <sup>e</sup> Bonis acquis aux hospices (liquidation de l'exercice de 1836) . . . . .	79,364 24
Total. . . . .	4,979,141 fr. 12 c.

BÉNÉFICES :

Versé aux hospices de la ville de Paris:	
1 <sup>e</sup> Bénéfices d'exploitation réalisés par le Mont-de-Piété sur l'exercice de 1841. . . . .	429,979 fr. 85 c.
2 <sup>e</sup> Liquidation des bonis de l'exercice de 1836 . . . . .	79,364 24
Ensemble. . . . .	509,343 fr. 09 c.

(Extrait du compte administratif de l'exercice de 1841, clos le 30 juin 1842.)

Bulletin bibliographique.



(Un grenadier français aux Pyramides.)

*Panorama d'Egypte et de la Nubie*, avec un portrait de Méhémet-Ali et un texte orné de vignettes, par HECTOR HORCAU, architecte; 12 livraisons in-folio, paraissant de deux mois en deux mois, et contenant chacune trois planches gravées sur cuivre et trois feuilles de texte ornées de dix à douze vignettes sur bois. Prix de chaque livraison : en couleur, 25 fr.; en noir, 15 fr.— A Paris, chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.— En vente : 6 livraisons; la 7<sup>e</sup> paraîtra prochainement.

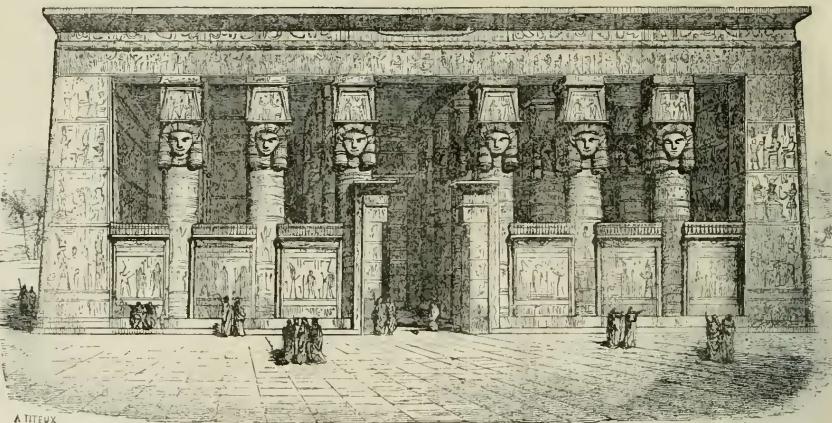
M. Hector Horcau avait passé deux années entières en Egypte et en Nubie, occupé à dessiner les principaux monuments anciens et modernes. De retour en France, il s'est décidé à éditer à ses propres frais, et sans aucun secours étranger, un de ces ouvrages dont jusqu'à ce jour aucun particulier n'avait osé entreprendre la publication. Heureusement pour lui, le succès complet a récompensé son courage. Bien que le gouvernement ne lui ait encore accordé aucune souscription, — qui sont donc données les faveurs ministérielles? — ses livraisons ont paru régulièrement aux époques fixées. La septième sera mise en vente sous peu de jours. La huitième est sous presse. Encore quelques efforts, et M. Horcau aura terminé un des plus beaux et les plus intéressants que la France possède sur l'Egypte.

Ce qui donne aux dessins du *Panorama d'Egypte et de la Nubie* une supériorité incontestable sur ceux de ses rivaux, c'est la couleur. M. Horcau ne se contente pas de dessiner, il peint. Ses grandes planches, colorées d'après ses modèles par d'habiles ouvriers, représentent l'Egypte et la Nubie telles que les voient généralement les voyageurs qui ont le bonheur d'aller les visiter: leur ciel bleu, la végétation si luxuriante de leurs oasis, les murailles blanches de leurs habitations, les sables arides et jaunes de leurs déserts, et enfin les étranges et magnifiques peintures dont sont couverts encore la plupart des grands monuments de l'Egypte ancienne. M. Horcau a de plus un autre mérite qui n'appartient qu'à lui : architecte, et architecte distingué, il est parvenu à restaurer les principaux temples, aujourd'hui ruines, construits sur les bords du Nil. Il nous les fait voir d'abord tels qu'ils sont aujourd'hui, puis tels qu'ils étaient autrefois. La res-

toration complète de la ville de Thèbes, publiée dans la sixième livraison, est un véritable chef-d'œuvre.

La première planche de la première livraison avait réalisé avec un grand honneur une idée des plus ingénieuses. Elle représentait en raccourci toute la vallée du Nil, depuis Alexandrie jusqu'à la dixième cataracte. D'un seul coup d'œil on embrasse

ainsi les points les plus intéressants de l'Egypte et de la Nubie, tout l'ensemble des vieux monuments épars sur les deux rives du fleuve, et dont les planches suivantes doivent reproduire en détail les principales merveilles : Alexandrie, le Caire, les Pyramides, Sout, Abydos, Denderah, les vases et imposantes ruines de la thebaïde, celles de Karnac, Luxor, Menmon, la vallée des



(Façade restaurée du temple de Denderah.)

Toinbeaux, la première cataracte où s'arrête l'expédition française, et en avant de laquelle se détache l'île sacrée de Philae; puis, enfin, le fameux temple d'Ypsamboul.

Dans la sixième livraison, M. Horcau est arrivé jusqu'à Thèbes, dont il a donné la restauration. Il a successivement représenté dans ses grandes planches colorées : l'Agouile et les Bains de Cléopâtre, la Colonne de Pompey, un marché d'Esclaves, le Panorama du Caire, la grande Rue du Caire, la Cour d'une Mosquée, Méhémet-Ali et sa suite, le Colosse de Memphis, les Pyramides et le Sphinx de Gisch, Beni-Hassan, Sout, Metawel-Arich, Denderah, la salle hypostyle de Karnac, Luxor et Thèbes. Le texte qui accompagne ces beaux dessins est orné de charmantes gravures sur bois, dont nous donnons ci-dessous quelques échantillons. Nous avons choisi à dessein, entre quelques figures, deux monuments arabes extérieur et intérieur, un monument ancien ruiné et un monument ancien restauré.

La magnifique mosquée Kaloum au grand moristan hospital, fut construite l'an 683 de l'hégire (1319), par Kaloum, qui ayant收回 la santé au moristan de Damas, en Syrie, fit venir de construire un semblable moristan au Caire; ce superbe monument contient à la fois un hôpital pour les deux sexes, une mosquée et le tombeau de Kaloum, qui est sous le dôme.

Le minaret que représente la planche ci-jointe est un des plus beaux minarets d'Alexandrie. La nuit, quand les étoiles brillent d'une splendeur sans égale, on entend au milieu du silence les muezins desservants, qui, du haut des minarets, chantent ces

paroles solennelles : « Vrais croyants, qui pensez au salut, la prière est préférable au sommeil; réveillez-vous, louez Dieu : il n'a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète. »

D'Alexandrie, transportons-nous à Thèbes.

Malgré les ravages du temps et des hommes, les ruines de Thèbes sont encore tellement majestueuses qu'elles suffisent pour faire concevoir au voyageur stupéfait la réalité des fabuleuses descriptions de cette métropole extraordinaire qu'Homère a si bien définie par ces mots : *la Thèbes aux cent portes*.

Les premières ruines que l'on trouve au nord, sur la rive droite, sont celles de Karnac, ruines des plus remarquables à la fois par leur grandeur et leur vaste étendue : Qu'on se figure, en effet, dit M. Horcau, un espace de 130 hectares environ, couvert de pylônes, de portes triomphales, d'avenues, de sphinx, de temples, de galeries, de bassins, d'obélisques, de statues, tout cela énorme, gigantesque, riche par la matière et converti de magnifiques sculptures peintes ; qu'on se figure, dans cet étonnant chaos de monuments abattus, des vues toujours majestueuses, grandes de quelque côté qu'on les envisage. »

Au centre de la grande cour, qui a une seconde entrée latérale au sud, il y avait une avenue de douze colonnes aujourd'hui renversées ; une seule, encore debout, a échappé au bouleversement général ; il semble que les dévastateurs et le temps ne l'aient épargnée que pour témoigner de sa magnificence passée, et rendre plus penible encore le désordre qui l'entoure. A droite de cette colonne, surgit, des décombres, un reste de figure colorée.



(Ruines de Karnac.)

sale en granit, qui représentait Rhamses III (Sésostris). Cette figure et son pendant, aujourd'hui détruits ou enlevés, prennent un vestibule entre deux pylônes tout bouleversé, dans les ruines

desquelles on trouve des hiéroglyphes de grande dimension avec des cartouches, prénom de Banchris, Skhau, et d'Amon-Toumeh ou d'Amon-Touch, auteurs de grands monuments antérieurs à

ces pylones et à l'invasion des pasteurs, c'est-à-dire à 2300 ans environ avant Jésus-Christ.

C'est en traversant les montants d'une énorme porte qui domine aujourd'hui les pylones qui la dépassaient autrefois, et en franchissant de colossaux blocs de pierre, que l'on entre dans la magnifique salle hypostyle de Karnae. Cette salle fut commencée 1580 ans avant Jésus-Christ, par Meneptah I<sup>e</sup> (Osiris), et continuée par ses fils, Rhamès II et III. Elle ne contient pas moins de cent trente-six colonnes de proportion gigantesque, couvertes,



(Nubienne des environs de Philae.)

ainsi que les murs au pourtour, de colossales figures qui donnent une si grande idée des Egyptiens, qu'on serait tenté de croire à l'existence d'une race de géants.



Minaret d'Alexandrie.)

Revenons maintenant à Denderah (*Tentyra*), dont l'imposante façade est tournée vers le fleuve. Ce célèbre temple, construit en grès, est remarquable par sa belle conservation. — Il fut commencé par Cléopâtre et Ptolémée Césarion, son fils, et continué par tous les empereurs jusqu'à Adrien et Antonin le Pieux. Il est malheureusement enterré dans les décombres. La gravure ci-dessus le montre tel qu'il devait être à l'époque de sa plus grande splendeur. Les vingt-quatre colonnes, en partie enterrées, de ce magnifique portique ou pronaos, sont couvertes, ainsi que les murs qui les entourent, de sculptures peintes représentant des

souverains faisant des offrandes aux divinités; le plafond est orné du fameux zodiaque rectangulaire; sur les quatre faces du chapiteau sont les têtes d'Isis au gracieux sourire et aux oreilles d'ovache; ces têtes, qui toutes ont été martelées probablement par les chrétiens lors du christianisme, ou par les musulmans iconoclastes, soutiennent des petits tems, les supportant les soffites et les plafonds, dans lesquels sont sculptés des éperviers déployant leurs ailes et portant des harpes lourdes d'armes des Pharaons, et où l'on retrouve des femmes nues et allongées, qui, chez les anciens, étaient l'emblème de la voûte céleste.

Après ce vaste portique, on entre dans une salle décorée de dix colonnes à tête d'Isis, et des sculptures peintes; cette salle commun-



Femme de la Basse-Egypte.

nique dans les chambres et sanctuaires sacrés, et, par une rampe, à des chambres à mi-étage dans lesquelles était le zodiaque circulaire, aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Paris.



(Femmes égyptiennes offrant des rafraîchissements  
à un idiot.)



Intérieur de la Mosquée de Moristan  
au Caire.)

*Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale et politique*, par M.\*\*\*; tomes II et III, contenant huit chapitres entièrement inédits. — Paris, 1843. *Paulin*, 15 fr.

Jérôme Paturot est le Gil Blas du dix-neuvième siècle. Ces deux victimes de l'organisation sociale de leur époque se ressemblent, du moins sous tant de rapports, qu'il n'est pas permis de nier leur parenté; leur esprit seul le prouverait au besoin; ils appartiennent à la même famille, ils descendent du même père... Le bon sens français, ayant pour organe *Le Sage*, au siècle dernier, et, de nos jours, un écrivain célèbre, dont nous respecterions provisoirement l'anonymie, mais que les contre-facteurs belges persistent, malgré de justes réclamations, à désigner sous le nom de Rolle.

Jérôme Paturot n'avait d'abord publié que la première moitié de sa vie, le récit de sa lutte contre la destinée pendant qu'il cherchait avec tant d'ardeur et de simplicité une position sociale. Il complète aujourd'hui ses confidences et nous raconte les instructives vicissitudes d'une autre phase de son existence avare, tueuse. Qui n'a lu le premier volume de ses curieux mémoires? Qui ne connaît l'histoire touchante de sa jeunesse? son impulsion pour le commerce des boutiques de coton, sa fuite de la maison de son oncle, dont il ne veut pas être le successeur, sa passion pour la gloire, ses amours avec Malvina, ce représentant si fidèle de la grisette française? Comme tant d'autres de ses semblables, Jérôme manquait de réputation et d'argent.... Il voulait devenir célèbre et riche. Quels moyens n'employa-t-il pas pour conquérir la fortune et la gloire! Il fut tour à tour poète chez lui, rédacteur en chef d'un journal qui paraissait quelques fois, feuilletoniste, administrateur-fondateur de la société des bûtimus du Maroc, écrivain ministériel, philosophe (et quel philosophe!), etc., etc. Enfin, ayant échoué dans toutes ses entreprises, ne pouvant pas se créer la position sociale qu'il avait rêvée, il se décide à s'aspphyxier, en faisant des adieux poétiques à ce monde qui ne l'a pas compris.... Mais Malvina Parrache à la mort, son oncle lui pardonne, et l'héritier Jérôme, guéri de sa folie, revient de ses illusions, épouse sa maîtresse et devient marchand de boutiques de coton dans la rue Saint-Denis.

Après tant d'orages, le pauvre Jérôme avait trouvé un port. Malheureusement pour lui, il n'y resta pas long-temps à l'ancrage. Dès qu'il se fut suffisamment remis, il déploya de nouveau ses voiles et s'élança une fois envoé sur l'océan du monde. Comme il l'avoue lui-même avec une candeur charmante, son exemple eût été incomplet et son expérience insuffisante, s'il n'eût pas frôlé tous les Capitols et gravé tous les Calvaires.

Jérôme Paturot est homme, c'est tout dire. Il a de la fortune, il lui faut des hommes; des flatteries trouvent qu'il ressemble, sous le rapport physique, à Napoléon: il se fait nommer successivement capitaine d'une compagnie modèle, commandant, député; il aspire même à devenir ministre, quand il apprend qu'il est ruiné.... Ses créanciers l'enferment à Clichy; mais le dévouement de sa femme lui ouvre les portes de la prison pour dettes, rapprochés par le malheur. Jérôme et Malvina se pardonnent leurs fautes mutuelles, car ils sont tous deux coupables, et, réunissant les débris de leur fortune détruite, ils vont s'établir au fond d'une province, dans une petite et charmante maisonnette, où ils vivent en paix en élevant leurs enfants, où tous leurs jours, qui se ressemblent, s'écoutent sans surprise comme sans douleur.

Ce cadre lugubre a permis à l'auteur de décrire Paturot de fusiller tous les vices, de fonder tous les ridicules de notre époque, si féconde en vices et en ridicules. Ainsi, madame Paturot devient dame patroisse, elle donne des festivals, elle va se faire voir le samedi à l'exposition des tableaux, elle à l'phonieur de recevoir les trois divinités Muses; elle place chez un instituteur chevelu un de ses fils, qui la bose du thème grec. Quant à son mari, ses diverses transformations politiques l'élèvent jusqu'aux plus hautes régions. Il défend devant la commission d'enquête industrielle la cause du boulot de coton communal. Veut-il faire construire une maison moyenâge, il apprend à connaître le prix d'un alignement. Tantôt, se rappelant ses ancêtres triomphateurs littéraires, il aide à faire un succès chevelu; tantôt il nous révèle les mystères des sociétés philanthropiques et savantes, de la haute science et de la haute politique. Nous assistons d'abord à une élection dans les montagnes; puis, revenant de la province à Paris, nous pénétrons avec le nouveau représentant du peuple dans l'intérieur de la Chambre des Députés. Paturot est bientôt arrêté par un instructeur parlementaire, qui lui donne une leçon de politique. Pour se consoler des petites misères de la députation, il prépare, pendant plusieurs semaines, une improvisation; et il fait imprimer dans le *Moutier* le discours que l'philatériste rale l'a empêché de prononcer. Dès lors Paturot a atteint l'apogée de sa fortune et de sa puissance; car il reçoit la concession d'un ministère; mais une crise ministérielle renverse toutes ses espérances. La défaite immédiate suit de près la débâcle politique. De la Chambre, Paturot passe à la Bourse, où il perd des sommes considérables; les escroqueries achèvent sa ruine. La prison pour dettes, les philanthropes, le Mont-de-Piété, une faillite, les créanciers, tels sont les derniers orages de cette vie agitée, les types et les institutions dont se moque avec autant d'esprit que de bon sens l'auteur de cette satire sociale et politique, M.\*\*\*, à qui l'Académie des Sciences morales et politiques réserve le premier de ses trente fauteuils qui deviendra disponible.

*Lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur de François I<sup>e</sup>*, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; par F. GÉNIN, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg. 4 vol. in-8, de 485 pages. — Paris, Jules Renouard. (Publication de la Société de l'histoire de France.)

*Nouvelles lettres de la reine de Navarre, adressées au roi François I<sup>e</sup>, son frère*, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi; par F. GÉNIN. 1 vol. in-8, de 300 p.

Le premier volume contient cent soixante-onze lettres, datées de 1521 à 1549, et adressées à Anne de Montmorency, grand-maitre, puis connétable de France, à François I<sup>e</sup> ou à d'autres personnes célèbres du temps, tels que Melanchthon, Erasme, l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet, un certain comte de Hohenlohe, doyen du grand chapitre de Strasbourg, ardent scholastique, qui s'efforçait d'introduire en France la réforme de Luther, etc., etc. Les épîques et les événements qui tiennent le plus de place dans cette correspondance sont: la captivité de François I<sup>e</sup> à Madrid, après la bataille de Pavie, en 1525; l'affirmation, la persécution contre la hérésie nouvelle, qui fit brûler l'hercule en 1529, et enfin, en 1534, la grande affaire des placards; la mort de l'ouïeuse de Savoie [1531], lempoisonnement du dauphin François par Montecuccoli [1536].

la guerre contre Charles-Quint, dont la Provence et la Picardie firent le théâtre [1536 et 1537].

L'auteur a classé les lettres dont les originaux, autographes pour la plupart, ne portent aucune date. Il y a joint des notes nombreuses, soit pour éclaircir les passages obscurs, soit pour relever les erreurs historiques que démonte la correspondance de Marguerite.

Parmi les pièces justificatives inédites, on remarque une épître de Marot à la reine de Navarre.

La notice sur Marguerite d'Angoulême est un essai biographique assez étendu (110 pages), dans lequel l'auteur, s'appuyant sur des témoignages contemporains et sur des preuves irrécusables, présente sous un nouvel aspect le caractère de cette princesse vertueuse et savante, calomniée par les romanciers et les commentateurs de Marot. M. Génin fait voir que les amours de Marot avec la reine de Navarre sont une chimère ridicule sortie du cervau de l'abbé Longlet du Fresnoy, et accueillie avec une confiance aveugle par des éditeurs tels que M. Auguis, qui sont tombés, sans s'en apercevoir, dans les contradictions et les impossibilités les plus grossières. Marguerite, la reine de Navarre, sœur de François I<sup>e</sup>, a payé injustement pour Marguerite, reine de Navarre, femme de Henri IV.

Le second volume renferme cent cinquante lettres à François I<sup>e</sup> et un supplément à la *Notice* (24 pages), où l'auteur discute un document mystérieux fourni par cette nouvelle correspondance. Il s'agit de savoir si l'a existé entre Marguerite et François I<sup>e</sup> une tendresse plus que fraterno. Le secret de cette nature, après trois siècles d'intervalle, est bien difficile à découvrir, surtout dans une lettre dont les phrases sont voilées d'une obscurité calculée. Cette seconde correspondance, toute confidentielle et adressée au roi exclusivement, offre un intérêt plus vif et plus serré que la première.

L'*avvertissement* de ce second volume porte une accusation très-grave contre M. Champollion-Figeac, conservateur en chef des manuscrits de la Bibliothèque royale. Lorsque M. Génin travaillait à son premier volume, il découvrit par hasard l'indication de cette correspondance dont les catalogues ne parlaient pas. M. Champollion nia audacieusement pendant plusieurs mois l'existence de ce manuscrit, lequel, après l'impression du volume, fut grâce à un second hasard, retrouvé caché dans l'armoire où M. Champollion-Figeac serrait ses papiers (p. viii). Encore M. Champollion-voulait-il pas se dessaisir du volume! Il fallut que, sur la plainte de M. Génin, le ministre de l'Instruction publique donnât un ordre-formel. Cet *avvertissement* fut réimprimé tout de long dans un journal, avec le décret à M. Champollion de répondre. M. Champollion en effet garda le silence. Mais il vient de solliciter et d'obtenir pour son fils, M. Aimé Champollion, la commission de publier un choix de pièces inédites du règne de François I<sup>e</sup>. L'abus d'autorité que lui reproche M. Génin se réduit donc à un trait de prévoyance paternelle; mais il est bon que le public studieux qui fréquente les bibliothèques soit mis sur ses gardes et sache à qui il a affaire.

*Histoire et description des voies de communication aux États-Unis, et des travaux d'art qui en dépendent*; par MICHEL CHEVALIER. 2 gros vol. in-4<sup>e</sup>, avec un atlas in-fol. renfermant 25 gravures sur acier. — Paris, 1840, 1841 et 1843. *Gosselin*.

M. Michel Chevalier a divisé et important ouvrage en six parties. Dans la première il jetait un coup d'œil rapide sur la topographie et sur le climat des États-Unis; puis, traitant des premiers essais de travaux publics, il donnait un aperçu général des divers plans qui ont été proposés pour un système général de communications. — La seconde partie était consacrée à l'étude des lignes tracées de l'est à l'ouest au travers des Alleghans, ou entre le littoral de l'Atlantique et la vallée centrale de l'Amérique du Nord. — La troisième comprenait les communications entre le bassin du Mississippi et celui du Saint-Laurent. Avec cette troisième partie se terminait la première moitié du second volume, publié en 1841.

La seconde moitié du tome deuxième, mise en vente le mois dernier, complète la troisième partie, et traite en outre des communications du nord au midi, le long de l'Atlantique (quatrième partie), des lignes qui rayonnent autour des métropoles (cinquième partie) et des lignes établies autour des mines de charbon (sixième partie). A une recapitulation générale des canaux et des chemins de fer de l'Amérique du Nord succéda enfin un intéressant appendice sur la construction des ponts en Amérique.

Le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un pareil travail,

c'est d'essayer de prouver son importance et son utilité. Or si,

pour se rendre compte de la richesse comparative de l'Union-Américaine en voies de communication perfectionnées, on rapproche les nombres exposés dans la recapitulation générale de M. Michel Chevalier des chiffres qui représentent la superficie territoriale et la population du pays, on arrive aux résultats et après:

L'étendue territoriale de l'Union-Américaine étant de 24,700 myriamètres carrés, et la population, telle que l'a constatée le recensement de 1840, de 17,069,453 habitants, la longueur des canaux et des chemins de fer, qui correspond à un myriamètre Carré et à un million d'habitants, sera exprimée par les chiffres suivants:

1<sup>e</sup> En comptant les 24,794 kilom. 50 qui posséderont l'Union après l'achèvement des travaux en cours d'exécution :

	Canaux.	Chem. de fer.	Totaux.
Kilom. par myriamètre Carré.	41	59	1
Kilom. par million d'habitants.	597	836	1,453

2<sup>e</sup> En comptant seulement les lignes ou portions de ligne précédemment achevées et livrées au commerce :

	Canaux.	Chem. de fer.	Totaux.
Kilom. par myriamètre Carré.	26	28	54
Kilom. par million d'habitants.	409	599	808

En tenant compte des canaux ou des chemins de fer pour lesquels, au 31 décembre 1842, avait été obtenu un vote législatif accompagné d'une allocation de fonds, la France possède 4,540 kilomètres de canaux achevés ou à achever, et 1,750 kilomètres de chemins de fer dont près de la moitié est terminée ou près de l'terminée. C'est un total de 6,074 kilomètres répartis sur une superficie de 5,277 myriamètres Carrés que recouvre, en 1840, une population de 35,500,000 âmes.

Le royaume-nut de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est en possession de 4,500 kilomètres de canaux tous achevés, et de 3,600 kilomètres de chemins de fer, presque tous dans le même état, distribués sur une superficie de 3,120 kilomètres Carrés, sur laquelle était étendue, en 1840, une population de 27,000,000 d'âmes.

Ainsi la proportion relative à la population, celle qui peut le plus exactement exprimer la puissance productive comparative de chacun des trois pays en voies de communication perfectionnées, représente aux États-Unis, pour les canaux, quatre fois celle de

la France, et, pour les chemins de fer, dix-sept fois. Comparativement à la Grande Bretagne, où les voies perfectionnées ont acquis un heuage plus grand développement que chez nous, la richesse de l'Union-Américaine excède celle du Royaume-Uni, pour les canaux, dans le rapport de trois et demi à un, et pour les chemins de fer, dans celui de six et demi à un.

Il est vrai qu'aujourd'hui les États-Unis sont arrêtés dans leur magnifique essor créateur, tandis que l'Angleterre et la France poursuivent imperturbablement leur œuvre, et personne ne saurait prévoir en quel instant ils pourront le reprendre quand ils seront en mesure de terminer ce qu'ils avaient commencé avec un si admirable ensemble.

*Journal des Economistes*, revue mensuelle de l'économie politique, des questions agricoles, manufacturières et commerciales. — Paris, année 1842. — 3 beaux volumes in-8. Prix : 30 fr. par an. — *Guillaumin*.

Le succès toujours croissant qu'obtient ce recueil prouve qu'il s'appuie sur une idée juste et qu'il satisfait à un besoin réel. A aucun époque, en effet, il ne fut plus utile d'étudier, avec une entière liberté d'esprit, les questions d'intérêt public livrées à la discussion quotidienne, et dans lesquelles il se mette aujourd'hui tant de passion et de calcul personnel. Au milieu du choc et de la divergence des opinions, la voix de la science peut seule être prépondérante, et ainsi s'explique la faveur que s'est attachée, dès son début, à une publication créée sous les auspices et avec le concours des plus éminents économistes que possède la France, dans l'instant et dans l'institut.

Le *Journal des Economes* a commencé à paraître au mois de décembre 1842. Il forme déjà quatre beaux volumes in-8\*, qui se vendent au prix d'abonnement. Ses redacteurs habituels sont MM. Bossi, Blanqui, Louis Reynaud, Horace Say, Woioski, H. Passy, Th. Fix, Moreau de Jonnes, Ramon de la Sagrera, H. Dusard, etc. Come. On le voit par ces noms, il puise au sein même de l'Institut une partie importante de sa rédaction; mais il s'adresse en outre, sans esprit d'exclusion, à tous les hommes qui honorent et cultivent la science. Il a constamment tenu d'ailleurs plus qu'il n'avait promis. Chacune de ses livraisons voit se réaliser quelque amélioration nouvelle. Ainsi, une *chronique* mensuelle résume maintenant le mouvement des faits économiques. On y trouve toutes les nouvelles qui peuvent intéresser le commerce industriel et l'agriculture, des détails sur les projets de loi à l'état d'élaboration; enfin une revue rapide et substantielle de ce qui s'est accompli ou préparé dans la région des affaires. La bibliographie et le bulletin ont également reçu des développements nouveaux.

Fables de S. LAVALETTE, illustrées par GRANDVILLE. — Paris, *Itzel*.

L'annonce d'un nouveau recueil de fables arrache toujours à ceux qui la lisent une exclamation involontaire. « Comment, s'écrie-ton malgré soi, peut-on faire des fables après La Fontaine? » Mais M. Viennet l'a dit avec raison : « Il y a bien long-temps qu'on n'écrivait plus en France si on avait peur d'en se honte contre un inimitable. Qui aurait osé prendre la plume après les grands auteurs du siècle de Louis XIV? Quel homme de talent, je ne dis rien de ceului qui n'en ont pas, iis osent tout, je parle de ceux dont le génie ou l'esprit n'étoient point le sens commun, quel écrivain enfin en osse faire des tragédies après Corneille et Racine, des comédies après Molé et Regnard, des sermons après Bossuet et Bourdaloue, des épîtres après Boileau, des fables après Sévigne? »

M. S. Lavallette a eu ce courage; il a osé faire des fables après La Fontaine, après Florian, et après M. Viennet. Il a publié un charmant recueil de cinquante apologues, écrits avec une pureté remarquable et pleins d'une malice charmante. Les portraits des principaux personnages de ces petits drames satiriques ont été dessinés par Grandville, qui, dans cette spécialité, laissera une réputation aussi effrayante pour ses successeurs que peut l'être celle de l'inimitable La Fontaine pour les fabulistes présents et futurs.

Notice statistique sur la Guyane française, avec une carte. — Paris, Didot, 1843.

La Société d'études pour la colonisation de la Guyane française vient de publier une *Notice statistique sur la Guyane française*, extrait de l'ouvrage général sur la statistique de nos colonies, imprimé en 1837-38 par le département de la Marine. Cette notice contient sur l'état présent, les ressources et les conditions climatiques de la Guyane, tous les renseignements désirables. On y joint une carte ou la circonscription de la Guyane française est tracée d'après les termes du traité d'Utrecht, sur lequel s'appuient les prétentions de la France dans la contestation des limites pendantes avec le gouvernement brésilien.

Bruits du Siège, poésies, par LÉON MAGNIER. — Paris, 1843.

Comptoir central de la librairie. — Se vend au profit des salles d'asile de Saint-Quentin.

L'auteur des *Bruits du Siège*, c'est lui-même qui le déclare, n'a pas la prétention d'être l'écho de toutes les voix, de refléchir tous les ravens; il n'a pas la présomption de se croire une voix ou un flambeau; seulement il a écouté quelques plaintes, et, pendant de rares rares loisirs que lui laisse la rédaction d'un journal de province, il a écrit les pièces du recueil qu'il offre maintenant, avec assez d'indifférence, à la publicité.

Les *Bruits du Siège* sont agréablement variés : il y a des *chants*, des *satires* et des *plaintes*, des *bruits querreurs*, des *voix photosphiques et reluisantes*, des *voix d'astupiques*, et enfin des *flots*. Le tout réunit forme environ 6,000 vers. M. Léon Magnier termine ainsi :

Tout m'a manqué : le temps et le calme et l'étude,  
L'art qui n'éclaire pas ma sombre solitude,  
Et je ne suis pas, au front d'un monstre ciqué,  
N'en venir avec force attacher le bouquet.

Pourquoi M. Léon Magnier se juge-t-il si sévèrement? Quelques-unes des pièces de son nouveau recueil sont aussi remarquables par la pensée et le sentiment que par le style. Que M. Léon Magnier se défie surtout de son extrême facilité, qu'il échague les premiers jets de son inspiration, qu'il polisse ses vers, et il parviendra à construire un solide édifice sur lequel il pourra graver son nom. \*

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 75 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode adopté par le Journal

PAULIN, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 33.

JÉRÔME PATEROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE ET POLITIQUE. 3 vol. in-8. 22 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES. — Tome I<sup>e</sup>. Chapitre 1<sup>e</sup>. Paturot, poète chevelu. — 2. Paturot, saint-simonien. — 3. Paturot, gérant de la Société du bitume de Maroc. — 4. Suite du chapitre précédent. — 5. Paturot, journaliste. — 6. Suite du chapitre précédent. — 7. Paturot, feuilletoniste. — 8. Suite du chapitre précédent. — 9. Paturot, publiciste officiel. — 10. Paturot, publiciste officiel. — Son ami, le docteur. — 11. Suite du chapitre précédent. — 12. Paturot, publiciste officiel. — Son ami, l'homme de loi. — 13. Paturot, publiciste officiel. — Son ami, l'homme de lettres. — 14. Grandeur et décadence politiques de Paturot. — 15. Suicide de Paturot, philosophe incompris. — 16. Paturot, bon-nétre.

TOME II. Chapitre 1<sup>e</sup>. Paturot, bonnetier et garde national. — 2. Paturot, capitaine d'une compagnie ambitieuse. — 3. La compagnie modèle et l'épouse idéale. — 4. Les ambitions de madame Paturot. — 5. Madame Paturot, dame patronesse. — Les jardins du Borysthène. — Un festival. — 6. Les chanteurs de salon. — Les trois dernières Muses. — 7. Les hostilités de l'héboristerie. — Un procès. — Paturot, commandant. — 8. Paturot dans les grandes. — Un bal à la cour. — 9. Paturot devant la commission d'enquête industrielle. — Le honneteté du coton national. — 10. La maison Moyen-Age. — L'exposition de tableau. — 11. Le prix d'un alignement. — 12. Un succès chevelu. — 13. Les sociétés philanthropiques et savantes. — 14. La haute science. — 15. Les voyageurs officiels. — 16. Une Putiphar. — Préliminaires d'un emprunt russe. — Partie carrée.

TOME III. Chapitre 1<sup>e</sup>. La haute politique. — Candidature de Paturot. — 2. Une élection dans les montagnes. — 3. Suite du chapitre précédent. — 4. Paturot, député. — L'instructeur parlementaire. — La leçon de politique. — 5. Les petites misères de la députation. — Les commettants à Paris. — Préparatifs d'une improvisation. — 6. Les grands orateurs. — Le dîner parlementaire. — L'improvisation. — 7. L'espionne russe. — L'emprunt forcé. — La maison Moyen-Age. — Une crise ministérielle. — 8. Les plaisirs d'un ministre. — 9. Confession d'un ministre. — 10. Un bilan. — Les ressources de l'escapade. — 11. Le coup de grâce. — Le jeu de la bourse. — 12. La maternité et la femme. — 13. L'instituteur chevelu. — La bosse du théâtre grec. — 14. Le capitaliste d'Oscar. — Clichy. — 15. Clichy. — La visite du philanthrope. — Le Mont-de-Piété. — 16. Le dérèglement de Malvina. — L'assemblée de créanciers. — Le port après l'orage.

RÈVÉE DE BOUEN ET DE LA NORMANDIE, publiée sous la direction de MM. A. CHEUREL, J. GIBARDIN, ANDRÉ POTIER, CH. RICHARD et G. BOULAO.

Cette Revue paraît le dernier jour de chaque mois, par livraisons de 4 feuillets grand in-8; une gravure ou lithographie est jointe à chaque numéro.

Prix de l'abonnement, franc de port : 24 fr.

Editeur-gérant : NICESA PERIAUX, rue de la Vicomté, 55, à Rouen.

DIDIER, LIBRAIRE.

QUAI DES AUGUSTINS, 33.

AUBERT ET COMP., ÉDITEURS.

PLACE DE LA BOURSE, 29.

60 livraisons à 20 c.

Une ou deux livraisons par semaine.

ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, 120 notices historiques par M. MIGLIANT; 120 tableaux par M. VICTOR ADAM; précédés d'un Avant-Propos, par M. DE SÉGUR, de l'Académie Française.

Les premières livraisons sont en vente.

L'ouvrage sera terminé le 1<sup>er</sup> novembre.



Charles-Martel écrasant les Sarrasins.

J.-J. DI BOUCHET  
ET COMP.,

33, RUE DE SEINE.



Début de Paul Choppert.

LES AVENTURES  
DE JEAN-PAUL  
CHOPPARD, histoire  
morale et comique  
pour l'instruction et  
l'amusement de l'enfance et de la jeunesse; par LOUIS DESNOYERS. 1 beau vol. in-8, orné de 100 gravures sur bois, d'après les dessins de GÉRARD SUGUIN et de Frédéric GOUPIL.

Prix : 7 fr. 50

Il y a des exemplaires reliés et cartonnés  
à l'anglaise.



Fin de l'histoire de Paul Choppert

## EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

### Littérature (suite).

MARIE-ANTOINETTE devant le dieu-neuvième siècle; par madame SIMON-VIENOT. 2 vol. in-8, nouvelle édition. 15 fr.

OVIDEE D'HOMÈRE (P.), traduction nouvelle, entièrement conforme au texte grec, accompagnée de notes, d'explications et de commentaires; par M. ÉUGÈNE BARDET. 1 magnifique volume in-8, imprimé sur beau papier velin glacé, et orné de 15 vignettes imprimées dans le texte. 12 vignettes tirées à part, dessinées sur bois et composées d'après les monuments grecs, par MM. TH. DEVILLER ET A. TIEUEN-BROCHÉ. 10 fr.

Sous presse : l'Iliade, du même traducteur. (Lavigne, éd.)

OEUVRES COMPLÈTES DE CHATEAU-BRIAND, 25 vol. in-8, sur papier superfin des Vosges, orné de 30 gravures en taille douce sur acier, d'après ALFRED ET TONY JOHANNOT, et LÉON COIGNET. (Charles Gosselin, éd.) Prix de l'ouvrage complet : 90 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE LAMARTINE, nouvelle édition contenant tout ce que l'auteur poète a publié jusqu'à ce jour, orné d'un beau portrait de l'auteur gravé par Hopwood, d'après HENRIQUEL ET DUPONT, et de 20 gravures en taille-douce, sur acier, exécutées par les plus habiles artistes, d'après les dessins de MM. A. ET T. JOHANNOT, etc., de titres gravés, de cartes géographiques et de musique. L'ouvrage forme 8 vol. in-8. (Charles Gosselin, éd.)

OEUVRES COMPLÈTES DE LORD BYRON, traduction de M. AMÉDÉE PICOT; édition augmentée d'une notice historique sur lord Byron, des notes et des pièces inédites contenues dans la dernière édition publiée à Londres, 15 vignettes sur acier, d'après MM. JOHANNOT. 10<sup>e</sup> édition à 2 colonnes. (Charles Gosselin, éd.) 1 seul vol. in-8.

OEUVRES COMPLÈTES DE MAISTRE FRANÇOIS VILLON, poète du quinzième siècle. 1 vol. in-8. (Étudiamet, éditeur.) 5 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par SAINT-BEAUME, avec 800 dessins de TONY JOHANNOT. 1 volume grand in-8, édition 800. (J.-J. Duboiet et Comp., éd.) 20 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE LA GRANDE-BRETAGNE (les) depuis Charlemagne jusqu'à nos jours (1841), par H. LA LOLOËT; précédées d'une lettre de M. DE CORNEMIX. 2 vol. in-8. (Pugnere, éd.) 15 fr.

PAUL ET VIRGINIE, suivi de la Chambre indienne, par BENEDIN DE SAINT-PIERRE. 1 charmant vol. grand in-8 orné

de 70 gravures imprimées dans le texte et hors le texte, réimpression de l'édition Masson fils. (Lebrun, éd.) 3 fr. 50

PROCES DE MADAME LAFARGE, relation complète des affaires du vol des diamants et de lempoisonnement. 1 fort vol. in-8 de 340 pages. (Pugnere, éd.) 4 fr. 25

SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE DES ANIMAUX, vignettes par J.-J. GRANDVILLE. Les animaux peints par eux-mêmes et dessinés par un autre. Études de mœurs contemporaines, publiées sous la direction de M. P.-A. STAHL, avec la collaboration de MM. Altarocche, de Falzæc, de la Féolière, P. Bernard, Th. Burette, J. Janin, E. Lemoine, A. de Mussel, P. de Musset, Ch. Nadier, Félix Pyat, George Sand, L. Marlot. L'ouvrage complet se compose de deux parties. Prix : 30 fr. Chaque partie contient 50 illustrations à 30 cent., et se paie 15 fr. (J. Hitzel et Paulin, éd.)

SCÈNES DE MOEURS ARABES. Espagne, divième siècle; par Louis Viannot. 1 vol. in-8. (Paulin, éd.) 6 fr.

TRAITEMENT DES MÉTIERS MANUSCRITS DE DIVERS GENRES D'HISTOIRE; par AMAND-ALIXIS MONTIHL. 2<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-8. (W. Coquibert, éd.) 13 fr.

THAVAIL INTELLECTUEL EN FRANCE; par AMÉDÉE DUQUESNEL. 2<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-8. (W. Coquibert, éd.) 15 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE J. E. COOPER, traduites par DEFAUCONPRET. Nouvelle édition, ornée de 57 vignettes, titres gravés, etc. 13 vol. in-8. (Charles Gosselin, éd.) 70 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE WALTER SCOTT, traduites par DEFAUCONPRET. Nouvelle édition, contenant les romans historiques, les romans pratiques et l'histoire de l'Ecosse, ornée de 90 vignettes, portraits et titres gravés. 30 vol. in-8. (Charles Gosselin, éd.) 120 fr.

### Histoire.

FLORENCE ET SES VILLETTES, 1215—1780; par M. DELÉCLUSE, 2 vol. in-8, ornés de 9 portr., des plus célèbres Florentins, d'un plan de Florence, etc. (Charles Gosselin, éd.) 16 fr.

FRANCE AVANT LA REVOLUTION (la), son état politique et social en 1787, à l'ouverture de l'Assemblée des notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux États-Généraux; par M. RAUOT, ancien magistrat. 1 vol. in-8. (Paulin, éd.) 6 fr.

ISTOIRE CRIMINELLE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS, depuis les premiers massacres de l'Irlande jusqu'à Tempoi-

souement des Chinois; par M. ELIAS REGNACULT. 1 vol. in-8 de 500 pages. (Pugnere, éd.)

ISTOIRE D'ALGER ET DE LA PIRATERIE DES TURCS DANS LA MEDITERRANEE, par M. CH. DE ROTAILLER. 2 vol. in-8. (Paulin, éd.) 15 fr.

ISTOIRE DE CHRISTOPHE COLOMB; par WASHINGTON IRVING, traduite de l'anglais par DEFACONPRET. 2<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-8, orné de cartes coloriées. (Charles Gosselin, éd.) 28 fr.

ISTOIRE DE DIX ANS 1830—1840, précédée d'un Chapitre sur la Restauration. 4 vol. in-8, publiés en 64 livraisons; une tous les samedis. (Pugnere, éd.) 25 c. la livr. 4 fr. le vol.

Les trois premiers volumes sont en vente.

ISTOIRE DE LA CONTE-RÉVOLUTION EN ANGLETERRE, sous Charles II et Jacques II; par A. CARREL. 1 vol. in-8. (Paulin, éd.) 7 fr.

ISTOIRE DE LA TOUR-D'AVERgne; par M. FEUCHET DE KERSEY. 1 vol. (Paulin, éd.) 3 fr. 50

ISTOIRE DE LA VIE ET DES VOYAGES DES COMPAGNAONS DE CHRISTOPHE COLOMB; par WASHINGTON IRVING, traduite de l'anglais par DEFACONPRET. 3 vol. in-8, ornés de 3 cartes coloriées. (Charles Gosselin, éd.) 21 fr.

ISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLEON, racontée dans une gracieuse histoire pour les petits soldats, et recueillie par M. DE BALZAC, vignettes par M. LORENTZ. 10 vol. 2<sup>e</sup> édition. (Hitzel, éd.) 1 fr.

ISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLEON; par M. LACRET DE L'ARDÈCHE, ornée de 500 gravures d'après les dessins de M. HORACE VERNU. 1 vol. grand in-8, sous veau glacé de soie pages. (J.-J. Duboiet et Comp., éd.) 20 fr.

— LE MÊME OUVRE, augmenté de 45 dessins coloriés à l'aquarelle, représentant les types et costumes des divers corps des armées de la République et de l'Empire. 25 fr.

ISTOIRE DE MALTE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle; par M. MIGLI, ancien consul de France, avec plan et carte géographique. 3 forts vol. in-8. (Paulin, éd.) 22 fr. 50

ISTOIRE DE RENÉ D'ANJOU; par M. le marquis de VILLENEUVE-TRANS. 3 vol. in-8. (Pugnere, éd.) 22 fr. 50

ISTOIRE DE SAINT LOUIS, roi de France; par M. le marquis de VILLENEUVE-TRANS, de l'Institut. 3 gros vol. in-8. (Paulin, éd.) 22 fr. 50

**Modes.**



Comme mode nouvelle, les robes sont encore assez pauvres. Sinon les amazones à revers et les redingotes à la vieille, tout ce qui paraît n'est qu'un essai incertain; et malgré l'impatience des innovateurs, nous sommes forcés de dire que la plupart des robes de ville se feront très-certainement à jupes unies.

Par jupes unies, je comprends la robe ronde, ouverte ou fermée; si on sort de cela, ce sera seulement par des garnitures connues : les volants ou les biais devant ou autour du jupon.

La redingote à la vieille a le corsage en cœur, garni d'un bouton aplati, qui descend par-devant dans toute la hauteur de la jupe, tout droit ou en Mathilde. L'amazone à revers est fermée, à revers abattu, ou un peu décolletée, à revers à châle. La première tient de l'amazone de drap, l'autre est plus habillée.

La place nous a manqué dans notre dernier numéro, pour le dessin d'une toilette d'enfant dont nous donnions le détail; nous réparons aujourd'hui cette lacune, en y ajoutant une observation à propos de cette manche demi-longue. Les modes à deux fins sont commodes pour les enfants : cette manche, dont le bouffant figure une manche de dessous, peut devenir facilement une manche courte, et se porter avec des mitaines : robe de promenade et de diner tout à la fois.



**Chapeau à la vieille!**

Certes, de tous les surnoms que put choisir une mode, celui-ci nous paraît un des plus bizarres.

La mode, c'est-à-dire les coquetteries de la beauté... les caprices de la jeunesse... la mode, c'est-à-dire une loi imposée aux femmes jeunes et jolies.

N'est-il pas plaisant d'entendre : *Modes à la vieille*, ces deux mots qui hurlent de se trouver ensemble?

Du reste, quand les modes à la vieille nous apparaissent comme celle-ci,



jeunes et gracieuses, nous les recommandons aux visages de vingt ans.

Rien n'est charmant comme cette opposition,—c'est l'esprit du travestissement.

Donc voici tout à la vieille:—mantelets, chapeaux, garnitures de robes, fichus. On dit aussi à la grand-mère. Puis encore,—autre manière de prendre date,—bonnet ou fichu Marie-Antoinette. Il faut tout le bon goût artistique d'Alexandrine pour donner à ces formes l'élegance de la jeunesse, et elle y réussit à ravir. Ses chapeaux de paille à rubans frangés (modèle n° 1) sont ce qu'une femme distinguée peut porter de plus joli.

Avec un héron, ou un esprit de deux couleurs.



elle met des rubans également de deux couleurs; ceci n'est pas négligé, et cependant c'est assez simple pour être porté le matin à la ville.

**Courses au Champ-de-Mars.**

Dimanche 30 avril, commenceront au Champ-de-Mars les courses de la Société d'encouragement; elles continueront le dimanche 7, le jeudi 11 et le dimanche 14 mai. Le mérite des courses est aujourd'hui un fait acquis et presque généralement reconnu : elles ne sont plus seulement un plaisir, elles représentent un intérêt national. Depuis dix ans elles ont pris un caractère décidé d'utilité publique; depuis dix ans il s'est créé des éleveurs, il s'est créé des chevaux; chaque année les produits ont gagné en beauté et en vitesse, et les améliorations sont dues à l'heureuse influence des courses. Aux adversaires des courses nous demanderons s'ils connaissent des épreuves plus décisives et plus complètes, et quelles garanties de vigueur leur donnerait un cheval qui n'aurait pas passé par les essais de l'hippodrome. Un fait incontestable, c'est que les vainqueurs du Champ-de-Mars et de Chantilly sont plus propres à la reproduction que les chevaux fainéants. On peut espérer, on doit même compter qu'ils transmettront leurs qualités à leurs produits. Croisons habilement les différents sangs; marions la vitesse avec le fond, et avec le temps nous obtiendrons de magnifiques résultats.

Un grand pas a été déjà fait. Il y a quelques années à peine, deux ou au plus trois chevaux paraissaient au poteau de départ. Que de courses à un seul cheval n'avons-nous pas vues! Dimanche, trente chevaux, tous du plus beau

sang, tous en parfaite condition, tous bien faits, disputeront quatre prix. Puis, après les courses, achetés et emmenés dans les départements, ils régénéreront les races. Dans le premier prix, la bourse de mille francs, onze chevaux sont inscrits. *Lawton, Kate-Nickleby, Maid, Prospectus* (premier favori), *Effé, Prospero* (deuxième favori), *Remus, Cédar, Mirabolant, Romanesca*, partie pour Bordeaux, et *Miserere*. Devant cent mille témoins, ils déployeront une vitesse qui, en 1830, eût fait écrier au miracle. N'est-ce donc pas une immense conquête que d'avoir intéressé cent mille individus à ces solennités hippiques?

Huit chevaux se disputeront le prix de l'administration des Haras : *Vesperine, Singleton, Aleindor, Karagleuse, Drummer, Moustique, Peri et Ursule*. Les paris sont pour *Aleindor* et *Drummer*.

Six autres sont inscrits pour le prix du ministère du Commerce. Puis enfin viendra la course des haies, spectacle à émotions, où chevaux et jockeys jouent leurs bras et leur tête. Cette année, la course des haies sera plus brillante et plus nombreuse qu'elle n'a jamais été. Sept chevaux : *Pesvet, Turpin, Lansquenet, Muley-Hanet, Pantalon, Paddy et Leporello* franchiront des obstacles de quatre pieds et demi. Que faut-il de plus aux oisifs et aux gens sérieux?

**Madame Viardot-Garcia à Vienne.**

On nous écrit de Vienne, à la date du 21 avril 1843 :

« Le mercredi 19 de ce mois, madame Pauline Viardot-Garcia a débuté sur le théâtre de la Porte de Carinthie, dans le rôle de Rosine del Barbier. C'était le jour de la fête de l'empereur. Le théâtre, illuminé à l'extérieur, avait été envoié, dès l'ouverture des portes, par l'élite de la société viennoise. A son entrée en scène, madame Pauline Viardot a d'abord été accueillie avec une certaine réserve; mais avant la fin de sa cavatine, cette froideur apparente avait cessé; la cantatrice était sortie complètement victorieuse de cette première épreuve. Le public enthousiasmé a redemandé successivement la *cavatine*, le *duo avec Figaro*, le *trio du second acte*, puis enfin le *rondo de Cenerentola*. Après les variations de ce rondo, les applaudissements ont éclaté avec tant de force que la salle en était ébranlée. Rappelée plusieurs fois pendant la représentation, madame Viardot a été rappelée six fois après la chute du rideau; elle est revenue deux fois avec les autres acteurs et quatre fois seule.

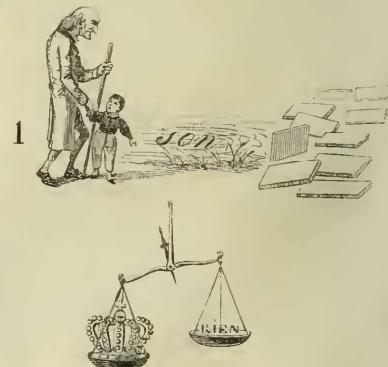
« A la seconde représentation le succès a été encore plus grand. Le dimanche 30 avril, madame Viardot a dû jouer le *Corrada d'Altamora*, de Ricci, qui devait être donné l'hiver dernier à Paris. »

Une lettre de Donizetti, adressée à un des collaborateurs de l'*Illustration*, confirme tous les détails que nous envoyoient notre correspondant de Vienne. « Le triomphe de madame Viardot dépasse, dit le célèbre maestro, les espérances de ses plus ardents admirateurs. »

**RÉBUS.**

**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.**

Deux amis partis d'Orbec allant vers Surgy sans traverser Paris.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messagers, chez tous les libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

JACQUES DUBOCHET.

Imprimé par Béthune et Pion